



LES RELATIONS ARMÉNO-TURQUES

LA PORTE CLOSE DE L'ORIENT

**Burcu Gültekin
et Nicolas Tavitian**

Les opinions exprimées dans ce Rapport
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

© Groupe de recherche et d'information
sur la paix et la sécurité (GRIP)
rue Van Hoorde, 33
B-1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Fax: (32.2) 245.19.33
E-mail: admi@grip.org
Website: www.grip.org

Sommaire

I. Introduction	5
II. Prologue : septembre 1991- avril 1993	6
Les prémices d'une ère nouvelle dans les relations turco-arméniennes	6
III. Les positions turque et arménienne: sécurité nationale et formulation des intérêts nationaux	8
1. La Turquie: une puissance anxieuse	8
<i>Les raisons de la politique turque</i>	8
2. L'Arménie: née du chaos	11
<i>La politique arménienne vis-à-vis de la Turquie</i>	11
<i>Les raisons de la politique arménienne</i>	13
3. Le poids de l'histoire dans les relations bilatérales	16
IV. Le coût du <i>statu quo</i>	18
1. Les flux économiques entre la Turquie et l'Arménie	18
2. Le coût du transit par la Géorgie	18
<i>Poti : le port de l'Arménie</i>	18
3. L'impact de l'ouverture de la frontière :	
le cas de l'Arménie	19
4. L'impact de l'ouverture de la frontière :	
le cas de la Turquie	20
<i>La ville de Kars</i>	20
<i>La ville d'Igdir</i>	21
<i>Le port de Trabzon</i>	21
5. Importance de la liaison Anatolie-Caucase-Caspienne :	
vers une meilleure utilisation des infrastructures existantes	22
<i>La liaison ferroviaire Anatolie-Caucase-Caspienne</i>	22
<i>Assurer la liaison avec la région de la mer Caspienne</i>	22
Conclusion	23
V. Conclusion - Anatolie orientale et Sud-Caucase : carrefour ou cul-de-sac ?	24
Turquie-Arménie (1991-2001): chronologie	27



©1994 Magellan GeographixSM Santa Barbara, updated in December 1999 by D.Feldheim & M.Graille for the TRACECA PROGRAMME of the European Commission

Les auteurs

Burcu Gültekin

Doctorante à l'Institut d'Etudes politiques de Paris, chercheur au sein du programme Turquie-Caucase de l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul (IFEA), membre active du TABDC, travaille sur le développement des relations économiques régionales de la Turquie, auteur de deux études sur les liens économiques entre la Turquie et le Caucase :

- « Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne », Dossiers de l'IFEA, n° 11, octobre 2002.
- « Les relations économiques entre la Turquie et l'Azerbaïdjan », Dossiers de l'IFEA, sous presse

Nicolas Tavitian

Consultant et chercheur spécialisé dans le développement de la politique étrangère européenne ainsi que des questions internationales touchant à l'environnement. Titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et relations internationales (Princeton, Etats-Unis). Membre du Conseil d'administration du TABDC-EU, membre du conseil d'administration du Forum des Associations arméniennes d'Europe.

I. Introduction

Au lendemain de la Guerre froide, le 21 septembre 1991, la plus petite des républiques de l'Union soviétique, l'Arménie, déclare son indépendance de l'URSS en décomposition. Turcs et Arméniens se redécouvrent voisins, citoyens de deux Etats souverains partageant une frontière commune longue de 268 km et une ère nouvelle semble s'ouvrir pour les relations bilatérales. Pourtant, la frontière turco-arménienne se transforme dès 1993 en un nouveau rideau de fer et les contacts entre les deux peuples se font plus rares encore dans les années 90 que sous la période soviétique.

Or, la fermeture de cette frontière est lourde de conséquences pour une région tourmentée dont l'importance géopolitique devient chaque jour plus manifeste.

Région tourmentée en effet. L'Arménie, comme ses républiques sœurs de Géorgie et d'Azerbaïdjan, figure parmi les pays les plus pauvres de l'ex-Union soviétique. Elle souffre, dix ans après la dissolution de l'URSS, de son enclavement résultant de la fermeture de ses deux principales frontières, de divers conflits « gelés » ou en cours, dans son voisinage immédiat, et des insuffisances de l'Etat. La Turquie orientale est dans une situation guère plus enviable : c'est la partie la plus délaissée d'un pays tourné vers l'Ouest, un cul-de-sac adossé à l'Iran, à l'Irak, à la Syrie et au Caucase.

Or cette région, le Caucase du Sud, où se situe l'Arménie et l'est de l'Anatolie, fait l'objet d'une attention croissante de la part des stratèges occidentaux depuis quelques années. Sa position géographique en fait un goulet d'étranglement, et donc

un point de contact entre Orient et Occident, la voie d'accès au pétrole de l'Asie centrale, l'enjeu de rivalités stratégiques entre grandes puissances.

Pour l'Europe, ce « goulet caucasien » est aussi une région encore instable sur les marches d'une Union européenne élargie. C'est surtout une région bientôt voisine. Si le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE aboutit, l'Arménie sera à sa frontière.

C'est dire l'importance de la région. Mais la relation entre l'Arménie et la Turquie est largement ignorée en Europe par les décideurs politiques comme par les analystes de la région. Un seul des aspects de la relation entre ces deux Etats a fait l'objet d'une certaine attention à l'étranger : la question de la reconnaissance du génocide de 1915. Cet aspect-là du conflit arméno-turc s'est internationalisé dans les années 90, mais la polémique sur 1915, souvent perçue à l'étranger comme un débat d'honneur portant sur un fait historique, a également obscurci les autres dimensions de la relation actuellement tendue entre deux Etats condamnés à rester voisins.

Le texte qui suit aspire à contribuer, par son analyse, à une meilleure compréhension des ressorts des conflits entre l'Arménie et la Turquie, et par là, à contribuer à la réflexion sur la résolution des problèmes de la région. Il vise à mettre en relief les motivations, mais aussi les coûts politiques et économiques – considérables – des politiques actuelles. Notre parti pris est que, pour l'Arménie comme pour la Turquie, la coopération régionale, donc la normalisation des relations bilatérales, est une nécessité ; et que chaque année perdue se paie en vies humaines.

II. Prologue: septembre 1991 - avril 1993

Les prémices d'une ère nouvelle dans les relations turco-arméniennes

Du temps de la Guerre froide, l'Arménie qui était alors la plus petite des républiques soviétiques, constituait un point de contact entre l'URSS et la Turquie. L'ouverture d'un poste-frontière y remonte à 1927 et la ligne de chemin de fer qui traverse l'Anatolie et relie Kars à Gyumri permettait alors la mise en place d'un flux d'échanges commerciaux entre les deux pays.

Mais l'année 1991 sonne le glas de l'Union soviétique. Ankara reconnaît la République d'Arménie le 16 décembre 1991, quelques mois après sa déclaration d'indépendance. La Turquie n'effectue alors aucune distinction formelle entre ses nouveaux voisins du Caucase ; la reconnaissance de l'Arménie a d'ail-leurs lieu dans la même période que celle de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie, ses deux républiques sœurs du Sud-Caucase.

Les deux années qui suivent verront se développer les contacts entre la Turquie et l'Arménie sur fond d'instabilité régionale croissante dans le Caucase du Sud. Le conflit du Haut-Karabakh, en particulier, ne tarde pas à affecter les relations arméno-turques.

Le 8 mai 1992, les milices arméniennes du Haut-Karabakh prennent la ville de Chouchi sur les hauteurs de la capitale du Haut-Karabakh, Stepanakert, et s'emparent du corridor de Latchine qui relie le Haut-Karabakh à l'Arménie. Pourtant, jusqu'à l'opération militaire contre Kelbadjar du 2 avril 1993, l'évolution des relations entre les deux pays reste porteuse d'espoirs.

Le 16 octobre 1992, le président arménien Levon Ter Petrossian, pour qui le rapprochement avec la Turquie est un objectif primordial, reproche à son ministre des Relations extérieures ses positions anti-turques et exige sa démission. Le lancement officiel de la Zone de coopération économique de la mer Noire se fait le 25 juin 1992 à Istanbul ; l'Arménie figure parmi les membres fondateurs de ce forum régional qui repose sur une initiative turque. Ankara abandonne un projet de livraison d'électricité à Erevan en novembre 1992 à la demande insistante de l'Azerbaïdjan. Mais le Premier

ministre turc, M. Demirel, annonce en janvier 1993 qu'il ne fera pas obstacle au transit par la Turquie de l'aide humanitaire destinée à l'Arménie, qui connaît un hiver très rude, à condition qu'elle ne soit pas de nature à augmenter sa capacité de guerre. Enfin, la rencontre en 1993 entre le président Petrossian et le chef charismatique du parti nationaliste turc MHP, M. Arpaslan Türkes est perçue comme un signe annonciateur de relations plus cordiales.

Vers une rupture du contact

La Turquie établit dès l'année 1992 des relations diplomatiques avec la Géorgie et l'Azerbaïdjan. Mais les discussions avec l'Arménie en vue de l'établissement de relations diplomatiques acheminent, semble-t-il, sur un ensemble de questions touchant à la reconnaissance de la frontière entre les deux pays.

La Turquie s'inquiète en effet du contenu de la Déclaration d'indépendance adoptée le 23 août 1990 par le Conseil suprême de la République soviétique socialiste d'Arménie, qui fait mention de l'« Arménie occidentale » (actuellement en territoire turc), et de la « reconnaissance du génocide de 1915 » et du choix du Mont Ararat (également en territoire turc) comme symbole de l'Etat¹. Ces trois éléments inquiètent Ankara, qui y voit des relents irrédentistes. La Turquie conteste donc la formulation de la Déclaration et demande notamment à l'Arménie de reconnaître formellement le tracé des frontières déterminé par le traité de Kars du 16 mars 1921, traité signé peu après l'incorporation des trois républiques du Sud-Caucase dans la Fédération soviétique².

L'Arménie indépendante de 1991 refuse ces conditions préalables, et rejette l'exigence turque concernant le traité de Kars, estimant notamment avoir affirmé son respect pour le principe d'intangibilité des frontières en adhérant à l'OSCE en 1992. Or, c'est également le traité de Kars qui attri-

1. L'article 11 de la Déclaration d'indépendance affirme que « La République d'Arménie soutient les efforts visant à la reconnaissance internationale du génocide de 1915 dans la Turquie ottomane et en Arménie occidentale ».

2. C'est en effet ce traité dit « d'amitié turco-soviétique » de Moscou, du 16 mars 1921, qui établit le tracé de la frontière orientale de la Turquie. Il fut approuvé par les trois républiques transcaucasiennes, désormais incorporé à l'Union soviétique, le 13 octobre 1921 à Kars. La ratification du traité de Kars obligea l'Arménie à renoncer aux gains territoriaux prévus par le traité de Sèvres (1920).

bue en 1921 le Haut-Karabakh et le Nakhitchevan à l'Azerbaïdjan plutôt qu'à l'Arménie, et la remise en cause du statut du Haut-Karabakh par les Arméniens fait craindre à Ankara que le tracé de la frontière arméno-turque soit lui aussi remis en question. Le refus arménien est donc révélateur, aux yeux des diplomates turcs, du manque de respect de l'Etat arménien pour le principe de l'intangibilité des frontières.

Le 3 avril 1993, au lendemain de l'opération militaire par les Arméniens du Haut-Karabakh contre la ville Kelbajar en Azerbaïdjan, le gouvernement turc annonce alors sa décision de ne plus permettre l'acheminement par le territoire turc de l'aide destinée à l'Arménie³. L'unique voie de passage utilisée alors entre les deux pays, le poste-frontière de Dogu Kapi/Akhourian est alors fermé. Le 18 août 1993 enfin, le Premier ministre Tansu Ciller demande à l'Assemblée nationale l'autorisation d'utiliser les troupes armées au cas où l'Arménie s'attaquerait au Nakhitchevan. Les effectifs militaires turcs à la frontière arménienne sont placés en état d'alerte.

Le contexte régional devient donc déterminant pour l'évolution des relations turco-arméniennes: l'établissement des relations diplomatiques, l'ouverture des voies de communication et d'échanges directs entre les deux pays en dépendent. La fermeture de Dogu Kapi/Akhourian et la décision de ne pas ouvrir un autre poste frontière, situé à quelques dizaines de kilomètres du centre d'Igdir et d'Erevan, Alican Kapi/Makara, ont pour effet la mise en place d'un embargo économique aux dépens de l'Arménie. Cet unique poste-frontière restera fermé, alors même que s'ouvrent des postes-frontière en-

tre la Turquie d'une part et la Géorgie et le Nakhitchevan de l'autre.

La liaison aérienne entre Istanbul et Erevan, établie grâce à l'ouverture d'un corridor aérien en 1996, demeure le seul lien direct entre les habitants de deux pays voisins. La frontière est aujourd'hui marquée par un double grillage garni de barbelés et les deux pays sont séparés par un *no-man's land* et des champs de mines: un rideau de fer hermétique sépare à présent Turcs et Arméniens.

Blocus ou embargo?

La fermeture de la frontière ne constitue ni un blocus, ni un embargo *stricto sensu*. En effet, le terme de blocus s'applique en principe à l'action d'interdire à un pays de communiquer par voie maritime. Un embargo est une politique visant à interdire le commerce vers un pays donné.

Or, la politique turque consiste essentiellement à maintenir la frontière fermée, ce qui, en pratique, rend le commerce entre les deux pays très difficile, même s'il n'est pas formellement interdit. Et étant donné que la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan est également fermée, l'Arménie se retrouve largement isolée du monde extérieur. La fermeture de la frontière, mesure qui ne relève en théorie ni du blocus ni de l'embargo, a donc les effets de l'un comme de l'autre.

3. Déclaration gouvernementale datée du 3 avril 1993 : « En raison des attaques arméniennes et de la poursuite de l'occupation, notre gouvernement a décidé de suspendre les livraisons de blé vers l'Arménie et de mettre fin aux facilités accordées pour l'acheminement de l'aide à travers notre territoire. »

III. Les positions turque et arménienne: sécurité nationale et formulation des intérêts nationaux

1. La Turquie: une puissance anxieuse

Les gouvernements turcs successifs ont justifié la fermeture de la frontière et leur refus d'établir des relations diplomatiques avec l'Arménie en invoquant le conflit du Haut-Karabakh.

Selon l'une des publications diplomatiques turques, « la Turquie n'a pas établi de relations diplomatiques avec l'Arménie du fait de la position arménienne dans le différend arméno-azéri sur le Haut-Karabakh et de l'occupation d'un cinquième du territoire azéri par l'Arménie »⁴.

Ankara refuse donc d'ouvrir sa frontière avec l'Arménie et de réviser sa politique à son égard tant que le conflit du Haut-Karabakh ne sera pas réglé et que la souveraineté de l'Azerbaïdjan n'y sera pas rétablie.

Au début des années 2000, la Turquie intègre également la question du génocide dans sa politique et formule une nouvelle condition préalable à l'établissement de relations diplomatiques avec l'Arménie : elle exige de plus en plus explicitement du gouvernement arménien de se désolidariser de toute tentative visant à faire qualifier les événements de 1915 de génocide.

Cette évolution hypothèque d'ailleurs très sérieusement l'avenir des relations turco-arméniennes et éloigne la perspective d'une normalisation des relations bilatérales. Dans ces conditions, même un accord de paix signé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan pourrait se révéler insuffisant pour l'établissement de relations de bon voisinage entre Ankara et Erevan.

Déjà, la Constitution de la République d'Arménie adoptée le 5 juillet 1995 avait mécontenté la Turquie, qui en demandait l'amendement. La Constitution fait en effet référence à la Déclaration d'indépendance qui, on l'a vu, assigne à la république la tâche d'obtenir la « reconnaissance internationale du génocide » arménien.

Enfin, les progrès, puis l'interruption des pourparlers entre les présidents arménien et azéri en 2001 amenèrent la Turquie à ajouter une troisième

condition préalable à l'établissement de relations diplomatiques : l'ouverture en territoire arménien d'un corridor permettant le transit entre l'Azerbaïdjan et la Turquie⁵.

Si les relations diplomatiques sont en principe inexistantes, les diplomates ne sont cependant pas entièrement inactifs. Les autorités turques ont ainsi accepté un certain nombre de rencontres avec leurs équivalents arméniens. Parmi ceux-ci, il faut mentionner des rencontres entre les Présidents et entre les ministres des Affaires étrangères en marge de conférences internationales. Les diplomates représentant l'Arménie auprès du secrétariat de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (BSEC) sont devenus des représentants officieux de la diplomatie arménienne en Turquie.

Les raisons de la politique turque

Le conflit qui oppose l'Azerbaïdjan et les Arméniens du Haut-Karabakh, soutenus par Everan, est déterminant dans les relations arméno-turques et dans l'évolution de la politique d'Ankara vis-à-vis de l'Arménie.

La logique déclarée du blocus consistait, et consiste encore aujourd'hui, à exercer une pression telle sur l'Arménie qu'elle sera forcée de faire en sorte que les Arméniens du Haut-Karabakh acceptent la tutelle de Bakou. Cette stratégie a été consolidée au fil des années, et elle constitue aujourd'hui l'élément central de la politique turque vis-à-vis de l'Arménie.

La guerre du Karabakh

Jusqu'en 1991, le Nagorno-Karabakh (NK) faisait partie de la République soviétique d'Azerbaïdjan, bien que la grande majorité de sa population fut arménienne. La guerre civile y fut l'aboutissement d'une escalade progressive au cours des quatre années qui ont suivi les

4. *Diplomatic Observer*. Turkey's Relations With Caucasian Republics. En ligne (février 2003) : http://www.diplomaticobserver.com/briefing_room/dusunce/turkeys_relations_with.html. La position du gouvernement est également présentée sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères www.mfa.tr ou dans la presse (par exemple *Anadolu News Agency*, 29 janvier 2003 : « Cevikoz: Ankara Does not Establish Relations with Armenia ».)

5. *Turkish Daily News*, 5 juillet 2002 : « Armenia's Foreign Policy : Basic parameters of the Ter Petrossian and Kotcharian era ».

premiers appels destinés au Kremlin, en 1987, des Arméniens de l'enclave en faveur du transfert de leur république autonome à la république (soviétique) d'Arménie. L'escalade aboutit finalement à la guerre civile en 1991, opposant les milices d'auto-défense du Karabakh à l'armée azérbaidjanaise. Un cessez-le-feu mit un terme à la guerre proprement dite en mai 1994, mais aucun accord de paix n'a été signé à ce jour et une éventuelle reprise des hostilités ne peut être exclue.

Avant 1991, c'est l'insécurité croissante et les tentatives des autorités soviétiques de faire régner l'ordre par la répression et par le déplacement de villageois qui provoqua l'intensification de la violence. Le rôle du gouvernement soviétique et de l'Armée rouge dans cette escalade semble avoir été déterminant : après une répression sévère aux dépens des Arméniens du Haut-Karabakh durant l'époque soviétique, Moscou fournit un soutien substantiel aux forces arméniennes après la dissolution de l'Union.

En l'occurrence, le gouvernement auto-proclamé du Haut-Karabakh parvint à établir une indépendance de fait, même si ce petit Etat (avec une population de l'ordre de 100.000 habitants) est largement dépendant de l'Arménie pour sa survie. Dans leur progression, les forces militaires victorieuses du Haut-Karabakh expulsèrent les habitants azéris de l'enclave elle-même et d'une large zone tampon qui l'entoure. La plupart de ces personnes déplacées vivent aujourd'hui encore dans des habitations provisoires et dans des camps de réfugiés en Azerbaïdjan.^{1,2}

Bien que le conflit du Haut-Karabakh ait été essentiellement une guerre civile en Azerbaïdjan, il a été internationalisé progressivement à partir de 1992, pour prendre la tournure d'un conflit international entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Jusque-là, en effet, le Haut-Karabakh était soumis à un blocus qui interdisait tout approvisionnement autrement que par hélicoptère, mais la prise de contrôle en mai 1992 par les Arméniens du Haut-Karabakh du corridor de Latchine qui sépare la République d'Arménie de l'enclave du Haut-Karabakh permet de contribuer à l'approvisionnement de la région à partir de l'Arménie. Après le cessez-le-feu de mai 1994, Erevan évite de reconnaître formellement le nouvel Etat, mais sur le terrain, la coopération est étroite.

Le cessez-le-feu crée par ailleurs un dilemme diplomatique : en effet, le gouvernement d'Azerbaïdjan, soucieux d'éviter un précédent, refuse de négocier directement avec les autorités du NK. Les représentants de l'Arménie sont alors contraints d'accepter un rôle ambigu combinant celui d'intermédiaire et d'interlocu-

teur à part entière, à la fois messenger et partie prenante au conflit.

Au-delà de l'Arménie, la Russie est également impliquée dans le conflit. Selon toute vraisemblance, c'est l'aide militaire russe qui a fait pencher la balance en faveur des milices du Haut-Karabakh. Enfin, à partir d'avril 1993, la Turquie à son tour prend fait et cause pour l'Azerbaïdjan³. Son aide militaire, discrète avant le cessez-le-feu du Haut-Karabakh, s'intensifie notamment aujourd'hui dans le cadre du Partenariat pour la paix de l'OTAN.

1. Matveeva Anna, *The South Caucasus : Nationalism, Conflict and Minorities*. Minority Rights Group International, Londres, 2002.

2. Wesselink G., *Human rights Violations in Armenia and Azerbaïdjan*. A report of Pax Christi Netherlands. 24 janvier 1992.

3. De Waal Thomas, « Reinventing the Caucasus ». Lecture to the American University of Armenia (17 avril 2002), publié d'abord dans le *World Policy Journal*, printemps 2002.

L'alliance avec l'Azerbaïdjan

Si le Nagorno-Karabakh a acquis une telle importance aux yeux d'Ankara, c'est essentiellement dû à l'alliance qu'elle a constitué avec l'Azerbaïdjan.

La Turquie a en effet établi une relation étroite avec ce pays dès le lendemain de l'effondrement de l'URSS. Ces liens se sont renforcés au cours des années 90 pour former une véritable alliance fondée sur une convergence d'intérêts stratégiques et sur un sentiment d'appartenance à un même univers turcophone.

La Turquie, l'Azerbaïdjan et l'Asie centrale.

Dans un premier temps, la Turquie a accueilli favorablement l'effondrement de l'URSS : la Russie, puis l'Union soviétique, constituaient en effet son principal rival depuis plusieurs siècles. C'est donc tout naturellement que le gouvernement turc de l'époque fut parmi les premiers à avoir reconnu les trois républiques du Sud-Caucase, y compris l'Arménie.

Mais la chute de l'URSS a aussi ouvert un espace géopolitique entièrement nouveau. Tous les nouveaux Etats, mais également ceux limitrophes comme l'Iran et la Turquie, ont dû inventer de toutes pièces une nouvelle politique étrangère vis-à-vis de leurs nouveaux voisins. La Turquie a choisi, avec les encouragements de Washington, d'axer sa politique sur l'espace turcophone : Azeris, Ouzbèkes, Turkmènes et Kazakhs notamment parlent des langues apparentées au turc. Nourrie par le

vieil idéal pan-turc et inspirée par un idéalisme de solidarité ethnique, cette nouvelle vision n'en sert pas moins de véritables intérêts stratégiques. La Turquie se voyait en effet devenir la porte d'accès et le médiateur entre l'Occident et l'Asie centrale. L'Occident : sa puissance, ses richesses, ses marchés ; l'Asie centrale : ses hydrocarbures et son rôle stratégique au cœur de l'Eurasie.

Or, c'est en Azerbaïdjan, pays le plus proche de la Turquie à la fois par sa géographie et par sa langue, que la nouvelle politique orientale de la Turquie a le plus rapidement porté ses fruits. En 1991, le mouvement qui a mené le pays vers l'indépendance, le Front national d'Azerbaïdjan dirigé par Aboulfaz Elchibey, parti pro-turc, entendait modeler le nouvel Etat azerbaïdjanais sur la Turquie moderne et forger une alliance avec elle. C'est de cette époque que date le slogan « Un peuple, deux Etats »⁶.

Les gouvernements suivants, et en particulier celui de Heydar Aliyev, ancien dirigeant communiste qui reprit le pouvoir à partir de 1993, ont dû composer avec la Russie, restée maître du jeu dans le Caucase dans les années 1990 en dépit de son retrait territorial. Mais l'Azerbaïdjan continuera, au cours de la décennie, à renforcer ses liens avec Ankara d'une part, et, avec son aide, avec Washington et l'Occident.

Aux yeux des Occidentaux, comme d'ailleurs aux yeux des Russes, ce sont sa position géographique et son pétrole qui donnent à l'Azerbaïdjan toute son importance. Situé sur les rives de la Caspienne, ce pays fournit un accès facile au Kazakhstan et au Turkménistan et, au-delà, au reste de l'Asie centrale.

Les réserves pétrolières connues de l'Azerbaïdjan sont estimées à 1,2 milliards de barils, avec des réserves possibles conséquentes, soit environ un dixième des réserves de la région de la mer Caspienne⁷. Sans en faire un producteur de pétrole de premier ordre, ces ressources sont suffisantes pour constituer un enjeu aux yeux des Etats-Unis et des puissances de la région.

Dans leur ensemble, les réserves connues des pays riverains de la mer Caspienne s'élèvent à environ 10 milliards de barils de pétrole et 170 trilliards de pieds cubes. Ce sont des réserves importantes d'un point de vue stratégique. Les Américains cherchent à les désenclaver, ce qui n'est possible pour l'heure que par l'Azerbaïdjan : toutes les autres

voies envisageables passent par des pays que Washington considère comme des rivaux stratégiques, ou bien par des zones d'instabilité : Chine, Iran, Russie et Afghanistan⁸.

L'Asie centrale revêt par ailleurs une importance géostratégique propre, indépendamment de ses ressources pétrolières. Elle est en effet le ventre mou de l'Eurasie : une vaste superficie recouverte par des Etats faibles, soumis à une concurrence stratégique entre les plus grands et les plus puissants Etats du monde : Chine, Russie, mais aussi Inde et bien entendu Etats-Unis. Son importance fut révélée à l'opinion internationale par l'implantation rapide, au lendemain du 11 septembre, de nouvelles bases américaines dans plusieurs Etats de la région.

D'un point de vue géopolitique, l'Azerbaïdjan est donc avant tout un point de passage obligé vers l'Asie centrale et une réserve de pétrole. Son rôle est illustré aujourd'hui par la mise en place de l'oléoduc Baku-Ceyhan, qui, une fois construit, permettra d'écouler le pétrole de la Caspienne vers le port turc méditerranéen de Ceyhan et vers l'Ouest. On comprend dans ces conditions que, cherchant à influencer le cours des choses en sa faveur dans le Caucase, et soucieuse de se positionner avantageusement en Asie centrale, la Turquie ait très tôt choisi de miser sur l'Azerbaïdjan.

C'est ce que le professeur turc de relations internationales Nilufer Narli appelle le « facteur azerbaïdjanais ». Elle précise que « du fait du conflit entre Azerbaïdjan et Arménie, la Turquie doit prendre garde dans ses relations avec l'Arménie. La question est en effet de savoir qui [de ces deux pays] est le plus important pour la Turquie. La pression venant d'Azerbaïdjan est permanente »⁹.

L'opinion turque. Un deuxième facteur déterminant dans le choix de l'Azerbaïdjan comme partenaire privilégié est l'opinion publique turque, à qui la solidarité avec les Azeris, et à l'inverse l'hos-

6. Voir par exemple Olson R., « Turkey-Iran relations, 2000-2001 : the Caspian, Azerbaïdjan and the Kurds ». In *Middle-East Policy* 111 (129), juin 2002.

7. Source : Energy Information Administration, Etats-Unis. Sources Internet : <http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/caspgrph.html>. Données de juillet 2002.

8. Djalili Mohammad-Reza et Kellner Thierry, « L'Asie centrale après le 11 septembre : incidences géopolitiques de la crise afghane et facteur islamique, UNHCR Emergency & Security Service, Writenet Paper, n° 07/2001, janvier 2002, 71 p.

9. Caucasus : Burden of History Blocks Turkish-Armenian Border. Naegele Jolyon, Kars, Turquie ; 28 1998 (RFE/RL).

tilité envers les Arméniens, est venue sans difficulté. Certes, la République de Turquie n'a pas eu l'occasion de développer des relations spécifiques avec ces deux peuples voisins, incorporés au « peuple soviétique » de 1921 à 1991. Mais la politique étrangère de la Turquie a dû tenir compte, lorsque les premiers craquements de l'URSS se sont fait sentir dans le Caucase à partir de 1988, de sentiments populaires et de courants nationalistes, voire pan-turcs, ancrés dans la période de l'effondrement des empires russe et ottoman.

Cette attitude favorable à l'Azerbaïdjan, qui est partagée à des degrés divers à la fois par les courants nationalistes dans l'élite du pays et par une bonne partie de la population, a eu une influence déterminante sur la formulation par la République turque de ses intérêts dans le Caucase, d'autant plus que le conflit du Haut-Karabakh excluait une politique qui aurait cherché à mettre l'Azerbaïdjan et l'Arménie sur un pied d'égalité. Or, il était impensable que, ayant à choisir entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le gouvernement turc ait pu choisir de soutenir la première. Il a donc fait le choix opposé, et mis tout son poids du côté de l'Azerbaïdjan.

L'opinion publique turque a ainsi exercé une influence certaine sur la formulation de la politique étrangère du pays, dans la mesure où elle a dans un premier temps réduit la gamme des politiques envisageables par Ankara. Aujourd'hui, les choix sont faits et l'état de l'opinion publique augmente le coût politique d'une remise en question de la politique turque vis-à-vis de l'Arménie.

L'Etat turc

La nature et l'histoire de l'Etat turc constituent un élément supplémentaire permettant de comprendre sa politique vis-à-vis de Erevan. La Turquie, qui se présente et qui est généralement perçue comme un Etat puissant, nourrit pourtant une insécurité profonde.

Ce sentiment prend bien entendu ses racines dans l'effondrement de l'empire ottoman. Cet Empire qui embrassait encore l'essentiel du monde arabe et une bonne partie des Balkans en 1900, a failli se réduire à un territoire de la taille de l'Italie après la signature du traité de Sèvres en 1920. C'est bien entendu sous la conduite de Mustafa Kemal Atatürk que les Turcs ont reconquis l'ensemble de l'Anatolie et aujourd'hui, les militaires restent dépositaires de son héritage. C'est l'armée

en Turquie qui est la garante de la constitution du pays, et c'est elle qui détermine en dernier ressort tout ce qui relève de près ou de loin de la sécurité nationale.

Or, dans la conscience collective, les Arméniens sont perçus comme des traîtres et accusés d'avoir poignardé dans le dos l'empire ottoman en se solidarissant avec l'ennemi russe au cours de la Première Guerre mondiale. Les Arméniens de la diaspora sont perçus comme une menace potentielle contre l'intégrité territoriale et l'indivisibilité de la République, tandis que l'Arménie est considérée comme un Etat voyou qui remet en cause le tracé des frontières.

L'armée et l'élite politique turques ont largement nourri le sentiment d'insécurité hérité de l'après-Première Guerre mondiale, et inhibé la réflexion stratégique concernant les options de politique étrangère auxquelles Ankara avait à faire face. Cela explique pourquoi la Turquie, grand pays de 65 millions d'habitants, première armée d'Europe et du Moyen-Orient et pilier de l'OTAN, entretient des craintes à l'endroit de la République d'Arménie.

2. L'Arménie: née du chaos

La politique arménienne vis-à-vis de la Turquie

Depuis son indépendance en septembre 1991, la politique de l'Arménie consiste à appeler de ses vœux l'établissement de relations diplomatiques et commerciales normales avec ce vaste et puissant voisin qu'est la Turquie. En même temps, elle s'est efforcé de priver Ankara de la possibilité d'agir en médiateur dans le conflit du Karabakh.

Le premier président arménien, Levon Ter Petrossian, s'était efforcé d'apaiser la Turquie, et avait évité de soulever les questions qui auraient pu créer des tensions supplémentaires entre les deux pays. Mais peu après son élection en 1998, son successeur Robert Kotcharian appela formellement la Turquie à reconnaître le génocide de 1915. Kotcharian souleva également la question avec son équivalent turc de l'époque, le président Demirel. Néanmoins, le gouvernement arménien prit soin de ne pas présenter cette exigence nouvelle comme une condition préalable à l'établissement de relations diplomatiques.

De plus, le discours officiel arménien tend à minimiser le coût du blocus, et il évite de s'en plaindre trop bruyamment sur la scène intérieure comme

à l'étranger. La citation qui suit, tirée d'un discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères arménien à une conférence organisée par l'institut turc TESEV à Istanbul, est caractéristique de la rhétorique arménienne :

« Il est évident que nous ne sommes pas aussi fragiles que certains voudraient croire. Au contraire. Certaines épreuves peuvent renforcer la détermination de ceux qui sont injustement assiégés, et nous ne faisons pas exception. Il n'est pas trop tard pour que nos voisins s'aperçoivent que la politique de pression, de discrimination et de blocus pratiquée au cours de la dernière décennie n'a pas atteint ses objectifs. Au contraire, cette politique nous a sans doute poussés à renforcer et à consolider nos relations avec ceux de nos voisins qui apprécient notre amitié et qui partagent avec nous des intérêts communs. »¹⁰

Depuis 2001, le gouvernement de Erevan a cependant fait d'avantage d'efforts pour attirer l'attention sur le blocus au niveau international. Cela a abouti à des déclarations, notamment de l'Union européenne et du président américain G. Bush, appelant la Turquie à établir des relations avec l'Arménie¹¹.

Le gouvernement arménien a ainsi développé un argumentaire visant à démontrer que la fermeture de la frontière viole des principes de droit international reconnus, et notamment :¹²

- le principe touchant aux relations amicales et de coopération entre Etats,
- le droit légitime et inaliénable au développement,
- le principe universellement reconnu de la liberté de commerce, et en particulier avec le droit de transit des Etats enclavés.

Ainsi, la fermeture de la frontière est contraire à l'article 2 de l'Accord général sur les tarifs et le commerce de 1947 (amendé en 1966), dont la Turquie comme l'Arménie sont membres (l'Arménie y a adhéré en janvier 2003). Cet article stipule que les parties doivent assurer la « liberté de transit par leur territoire au trafic en transit en provenance de ou à destination de toutes les parties contractantes, par les routes les plus adaptées au trafic international ».

Par ailleurs, la fermeture de la frontière est incompatible avec l'acquis communautaire de l'Union européenne, c'est-à-dire l'ensemble des politiques de l'Union européenne que la Turquie doit adopter

avant de pouvoir adhérer à l'Union¹³. L'Union douanière qui lie la Turquie à la Communauté européenne nécessite d'ailleurs d'ores et déjà un alignement de la politique commerciale d'Ankara sur celle de l'Union.

Enfin, le ministère arménien des Affaires étrangères proteste également avec régularité contre ce qu'il considère comme des manœuvres de la part de la Turquie pour empêcher la mise en oeuvre de projets de coopération régionale dans des enceintes internationales telles que le programme TRA-

L'enclave de Nakhitchevan

Le Nakhitchevan est une petite enclave azerbaïdjanaise de 5.500 km² située entre l'Arménie et l'Iran. Il partage avec la Turquie une courte frontière de 10 km à son extrémité occidentale. Ce territoire est vulnérable du fait de sa petite taille et de son isolement, mais il ne fut pas le témoin de combat pendant la guerre du Karabakh, la Turquie et la Russie notamment veillant à son intégrité. Il reste cependant coupé du territoire azerbaïdjanais, et soumis à un blocus de la part de l'Arménie. Or c'est par le territoire arménien qu'à l'époque soviétique cette région était approvisionnée en gaz et en électricité, et qu'elle était reliée au réseau ferroviaire régional. L'ouverture de la frontière entre le Nakhitchevan et la Turquie et le nouveau pont qui enjambe la rivière Araxe qui marque la frontière sont d'une importance vitale pour l'enclave.

10. Address by Armenian Foreign Minister Vartan Oskanian at a conference by Turkish Economic and Social Studies Foundation (TESEV). Istanbul, Turquie, 26 juin, 2002.

11. USA : Presidential Message, 24 avril 2002. <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2001/04/20010425.html>. UE : Gahrton Per. Rapport du Parlement européen sur les relations de l'UE avec le Caucase du Sud dans le cadre des accords de partenariat et de coopération (communication). Référence: A5-0028/2002. Conseil de l'UE. Troika UE-Caucase ; communiqué conjoint du 29 octobre 2001.

12. Pour un exposé des arguments légaux présentés par le gouvernement arménien, voir : Note présentée par la Délégation arménienne au Conseil de l'Europe à propos de la question écrite n° 398 au Comité des ministres de M. Hovhannissyan concernant le blocus imposé par la Turquie à l'Arménie. Octobre 2001.

13. Réponse au nom du Conseil de l'Union européenne à la question parlementaire de M. Isler-Béguin H-0361/00. Réponse orale le 17 mai 2000 par Seixas da Costa, Conseil : « [...] La coopération entre l'Union européenne et l'Arménie fait partie de l'acquis communautaire que la Turquie devra adopter si le processus de négociation est mis en route. La mise en conformité de la Turquie avec ces exigences aura bien évidemment pour conséquence une réduction des tensions entre la Turquie et l'Arménie. »

CECA de l'Union européenne (axes de transports internationaux à longue distance), la Conférence des ministres européens des Transports ou encore le Partenariat pour la paix de l'OTAN¹⁴.

Les raisons de la politique arménienne

En dépit de la confiance affichée par le ministre des Affaires étrangères arménien, son pays est dans une situation peu enviable. C'est un petit Etat de création récente, aux ressources très limitées dans une région tourmentée. Sa population de 3 millions d'habitants, selon le dernier recensement, peut être comparée à une Turquie de plus de 65 millions d'habitants. Son PIB d'environ 500 dollars par habitant représente un cinquième du PIB turc. Sa politique étrangère actuelle est essentiellement réactive et consciente de la faiblesse du pays¹⁵.

La sécurité du pays

Le conflit du Haut-Karabakh, perçu aujourd'hui comme un conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, reste la principale hypothèque sur la sécurité de l'Arménie. L'Azerbaïdjan revendique la souveraineté sur l'ensemble des territoires contrôlés par les Arméniens du Haut-Karabakh qui étaient placés sous juridiction azerbaïdjanaise à l'époque soviétique, alors que ceux-ci n'envisagent pour le territoire du Haut-Karabakh que l'indépendance de fait, sinon de droit, ou une annexion à l'Arménie.

En attendant, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh continuent de consacrer des ressources considérables, compte tenu de la faiblesse de leurs moyens, à leurs armées.

Si les relations arméno-turques sont essentiellement gélées aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1992, peu après l'éclatement de la guerre du Haut-Karabakh, l'armée turque était mobilisée sur la frontière arménienne et le président turc de l'époque, Turgut Özal, menace de faire intervenir la Turquie militairement dans le conflit du Karabakh. En 1993, le nouveau Premier ministre Tansu Ciller sacrifie à son tour à la rhétorique : elle met les troupes turques en état d'alerte et demande au Parlement l'autorisation d'engager l'Armée au cas où l'Arménie attaquerait l'enclave azérie du Nakhitchevan. C'est en tout cas pour prévenir le risque d'une intervention turque que l'Arménie demande alors aux forces armées russes de rester dans leur pays pour assurer la protection de sa frontière tur-

que, un rôle que Moscou s'est empressé d'accepter et qu'il continue de jouer à ce jour¹⁶.

Les deux autres voisins de l'Arménie sont l'Iran au sud-est et la Géorgie au nord. Du point de vue de la sécurité du pays, le passage par la Géorgie et l'Iran représente des issues de secours, non des axes de développement durable (voir section 1) du fait de l'état exécrable des voies de communication et, en Géorgie, de l'insécurité, des tarifs prohibitifs et de la corruption omniprésente. La Géorgie fournit donc un accès incertain et coûteux à un marché énorme : la Russie et l'Europe. L'Iran fournit en revanche un accès moins aléatoire à un marché iranien plus réduit et, au-delà, aux pays du Golfe et à l'Asie. On mentionnera en particulier la construction, désormais achevée, d'un gazoduc d'une importance stratégique pour l'Arménie apportant du gaz turkmène en Arménie en passant par le territoire iranien.

La constitution islamique de la république d'Iran n'a pas représenté un obstacle à la coopération avec le gouvernement de l'Arménie, pourtant chrétienne, car c'est la logique des blocs et des axes stratégiques qui a prévalu dans la région. Les rivalités entre l'Iran et l'Azerbaïdjan pour le contrôle du pétrole de la Caspienne, la rhétorique irrédentiste des nationalistes azeris à propos de l'Azerbaïdjan iranien et l'aspiration de l'Azerbaïdjan à vouloir prolonger l'axe Washington-Ankara ont poussé l'Iran vers l'Arménie. Téhéran considère ainsi l'Arménie comme un tronçon essentiel dans un axe de communication vers le nord et la Russie.

Les relations avec la Géorgie, voisin majoritairement chrétien de l'Arménie, sont courtoises mais fréquemment tendues. Ce pays, le plus instable et le plus fragmenté parmi les trois républiques du Caucase, vit une relation houleuse avec son puissant voisin russe, qu'il accuse de nourrir les séparatismes abkhaze et ossète. Il a en conséquence très tôt rejeté l'influence russe et opté, avec l'Azerbaïdjan, pour l'Occident, pour l'OTAN et pour Washington.

14. Armenia Objects to Turkey's uncooperative posture in TRACECA. Press release of the Armenian Foreign Ministry.

15. Sur la politique étrangère de l'Arménie jusqu'à 1998 : Tchilinlian Hratch, Armenia's Foreign Relations, avril 1997. Source : Internet groong.usc.edu/ro/ro-19971006.html.

16. Danyelian Emil, Caucasus : Georgia, Armenia Vow 'Mutual Security' Despite Differing Agendas, RFE/RL, 24/10/2001.

17. Matveeva, 2002, *op. cit.*

Ce choix stratégique tend les relations entre l'Arménie et la Géorgie. L'Arménie est en effet perçue, du fait de sa dépendance militaire vis-à-vis de la Russie, comme le bras de Moscou dans le Sud-Caucase.

D'autres éléments sont venus compliquer les relations dans les dernières années, à commencer par la déshérence de la population de la province du Djavakheti (ou Djavakhk), qui borde la frontière arménienne¹⁷. Ces populations, à 90% arméniennes, ne bénéficient en effet d'aucun soutien d'un gouvernement central paralysé et désargenté, et leur situation est sur le point de s'aggraver puisque les bases militaires russes qui alimentaient l'économie d'une partie de cette région sont en cours de démantèlement.

Cette situation a nourri la désaffection de la population arménienne à l'égard du gouvernement de Tbilissi et les revendications exprimées incluent des demandes d'autonomie qui sont comprises à Tbilissi comme des revendications séparatistes, voire comme de l'agitation fomentée par Erevan.

Enfin, la Géorgie et la Turquie prévoyaient, dans le cadre d'un accord de coopération militaire signé en 2001, de faire venir des conseillers militaires turcs dans la région pour en assurer la sécurité ; ces relations se trouvent renforcées par l'arrivée de l'OTAN dans la région. Cette situation provoque de vives réactions parmi la population arménienne de l'endroit et a également fait craindre à Erevan que l'influence turque dans la région n'affaiblisse encore la position de l'Arménie. Le ministre arménien des Affaires étrangères a ainsi pu affirmer qu'« *il n'est pas impossible que la Géorgie soit attirée dans une alliance avec la Turquie et l'Azerbaïdjan visant à isoler l'Arménie* »¹⁸.

Enfin, préoccupation supplémentaire, la construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan qui doit permettre l'acheminement des ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan vers les marchés mondiaux renforcera l'isolement et le cloisonnement de l'Arménie. Si le doute a longtemps persisté sur la faisabilité de l'oléoduc, depuis la fin de l'année 2002 le projet commence à façonner la réalité régionale. Les premières exportations du brut azerbaïdjanais devront commencer en 2005. L'exclusion de l'Arménie du plus important projet régional, probablement lourde de conséquence, aurait pu être évitée.

C'est donc avant tout la situation régionale, sa position précaire et la nécessité de renforcer ses liens à l'Ouest qui imposent à l'Arménie de chercher à établir des liens avec son puissant voisin turc, sans pour autant se mettre dans une position de demandeur. C'est encore sa vulnérabilité qui impose à l'Arménie de chercher à établir de bonnes relations et à développer une coopération dans le domaine de la sécurité à la fois avec la Russie et avec l'OTAN et les Etats-Unis.

L'opinion publique

L'opinion publique arménienne, bien que généralement hostile à la Turquie, est à la fois lasse de la situation actuelle et relativement consciente de la nécessité de surmonter les sources de tensions entre voisins.

C'est avec l'escalade du conflit du Haut-Karabakh, à partir de 1988, que la Turquie en tant qu'Etat voisin a retrouvé une place dans l'espace public d'Arménie. Les pogroms de Soumgait en 1988 et de Bakou en 1990, puis les exactions commises au Haut-Karabakh par l'armée soviétique et les milices azerbaïdjanaises ont en effet provoqué la peur en Arménie, en même temps qu'un ralliement nationaliste face à la résurgence d'une menace ancienne: « le Turc ». L'identification des Azéris aux Turcs, et donc le sentiment d'être confrontés à un seul et même ennemi, fut renforcé par la rhétorique pan-turque des nouveaux dirigeants azerbaïdjanais et par le soutien apporté par Ankara à l'Azerbaïdjan.

De surcroît, la fermeture et la militarisation de la frontière turque représentent un deuxième front de préoccupation pour le gouvernement d'Erevan. L'embargo a un impact très négatif sur l'opinion publique arménienne : la Turquie est perçue comme la source de toutes les difficultés quotidiennes, l'origine de tous les maux de l'Arménie. On ne trouve guère d'Arméniens qui ne s'accordent sur la cruauté, passée et présente, de la politique de l'Etat turc. La Turquie, perçue comme un pays puissant et qui n'a cessé d'inspirer la crainte, serait donc à nouveau en train d'opprimer la nation arménienne tout nouvellement indépendante.

18. IWPR'S Caucasus Reporting Service, N° 81, 8 mai 2001. Armenia' Growing Paranoia: Ministers in Yerevan believe that Armenia is in danger of political and military isolation. Par Ara Tadevosian à Erevan.

Or, c'est autour de la cause du Haut-Karabakh, donc de la rivalité avec l'Azerbaïdjan que s'est mobilisé le Mouvement national arménien à partir de 1988, et c'est ce mouvement qui a amené le pays vers l'indépendance. C'est dire combien la perception des « Turcs » comme ennemis fut déterminante dans les premiers jours de la nouvelle république.

Les lendemains de révolutions sont toujours difficiles, et les premières années de l'indépendance furent marquées pour la population arménienne par une chute catastrophique de son niveau de vie, et par quelques hivers très rudes dans l'obscurité et sans chauffage (la capitale, Erevan, est à 1.000 m d'altitude) suite à la fermeture de la centrale nucléaire de Medzamor et aux interruptions des livraisons de gaz dues à la guerre. A partir du milieu des années 1990, c'est donc la lassitude, plus que la mobilisation patriotique, qui domine au sein de l'opinion publique. Le conflit avec l'Azerbaïdjan, gelé, passe au second plan après les difficultés économiques.

En ce qui concerne l'embargo lui-même, plusieurs facteurs contribuent à sa relative occultation dans le discours public.

En premier lieu, l'état de l'opinion rend difficile toute mobilisation autour d'une question de ce type. La population arménienne, désabusée et absorbée par les difficultés quotidiennes, ne se mobilise plus autant autour de questions politiques.

D'autre part, personne en Arménie n'a le souvenir de relations de voisinage avec la Turquie. Le rideau de fer, à l'époque soviétique, passait déjà par la frontière arméno-turque. N'ayant généralement aucune connaissance de la Turquie au-delà de la frontière, les Arméniens n'ont donc guère le sentiment d'être coupés d'un voisin qu'ils ne fréquentent pas.

Enfin, les gouvernants ne cherchent pas à provoquer un débat public autour d'une question qu'ils estiment hors de leur contrôle et cherchent plutôt à éviter de donner l'impression que le blocus préoccupe les citoyens.

Il existe en revanche un courant de pensée selon lequel le blocus est salutaire pour l'Arménie, soit parce qu'il permet de l'isoler de l'influence et de la puissance turque, soit parce que l'Arménie ne doit pas accepter de normaliser ses relations avec un Etat qui refuse la repentance¹⁹.

L'embargo et le blocus ont constitué des situations de rentes : l'ouverture de la frontière turque

devrait en effet accroître la concurrence sur le marché intérieur et entraîner une libéralisation des activités d'importation et d'exportation. Cette ouverture ne servirait donc pas les intérêts de ceux qui bénéficient de la situation actuelle. Ainsi, les prises de position protectionnistes se multiplient quand la perspective de l'ouverture de la frontière semble se rapprocher.

La diaspora arménienne

La plupart des Arméniens vivent dispersés de par le monde, et hors de la République d'Arménie. On estime à quatre millions au moins le nombre d'expatriés ou de descendants d'exilés, et ils vivent surtout en Russie, aux Etats-Unis, au Moyen-Orient, en France et dans le reste de l'Europe.

Or, cette diaspora joue un rôle particulier en Arménie, où elle constitue en quelque sorte une opinion publique extérieure. Parce qu'elle est influente en Occident et en Russie, parce qu'elle représente une source non négligeable d'investissements et d'aide, et enfin parce qu'elle bénéficie d'un certain poids politique propre en Arménie, la diaspora exerce une influence, limitée mais réelle, sur les positions prises par le gouvernement et sur le discours médiatique.

Si le nouveau président Robert Kotcharian a formellement inscrit la reconnaissance du génocide arménien de 1915 à l'ordre du jour des relations arméno-turques à partir de 1998, c'est sans doute par inclination personnelle et par choix tactique. Mais c'est aussi, sans aucun doute, parce que le renforcement des relations avec la diaspora arménienne devait être l'un des axes de sa politique étrangère, et que la reconnaissance du génocide par la Turquie est l'une des préoccupations principales des organisations arméniennes de la diaspora.

La nature de l'Etat

Enfin, la formulation et l'évolution de la politique étrangère de l'Arménie, notamment vis-à-vis de la Turquie, ne peut être comprise que dans le contexte

19. Baghdasaryan Laura, The Coverage of Turkey's Accession to the EU in the Armenian media. Association of Investigative Journalists of Armenia, Report to a round-table of journalists « Armenia-Azerbaïdjan-Turkey » Journalist Initiative-2002, 20-24 septembre 2002, Turquie. Source: <http://www.hetq.am>.

de la formation de l'Etat arménien, et des rouages de son administration.

Or cet Etat, créé pour l'essentiel après 1991, n'avait ni ressources à la mesure des besoins, ni élite administrative ou diplomatique, ni structure bureaucratique adaptée, ce qui a considérablement limité sa capacité de prendre des initiatives diplomatiques, ou à communiquer sur la scène internationale. Ce n'est donc qu'à partir de la fin des années 90 que de véritables stratégies coordonnées se mettent en place, visant à soulever des questions particulières, comme celles ayant trait au différend turco-arménien.

3. Le poids de l'histoire dans les relations bilatérales

L'histoire pèse lourd dans les relations entre la Turquie et l'Arménie, comme l'ont illustré avec fracas les tensions internationales provoquées par les débats autour de la question du génocide de 1915.

Depuis le 14^e siècle, et jusqu'en 1918, la population arménienne fut partagée entre la Perse, l'Empire ottoman et, à partir du 19^e siècle, la Russie. En 1914, une partie importante, peut-être une majorité de cette population, vivait dans l'Empire ottoman : c'est elle qui disparut presque entièrement en 1915 et 1916. Les Arméniens, dont l'Anatolie orientale est le territoire originel, jouaient jusqu'en 1914 un rôle de premier ordre dans l'Empire ottoman, de par leur nombre et de par leur position économique et sociale. Ils ne sont plus aujourd'hui en Turquie que 70.000 environ, soit moins de un pour mille habitants.

Or, à partir de 1998 la question du génocide, soulevée dans l'enceinte de plusieurs parlements occidentaux, a provoqué des tensions vives entre la Turquie et l'Arménie. Mais au-delà de ces tensions passagères, la mémoire de la période de la Première Guerre mondiale, la manière dont cette mémoire est véhiculée et le traitement politique dont elle est l'objet contribuent aux tensions actuelles entre les deux pays.

Jusqu'en 1991, le débat sur la reconnaissance du génocide, déjà en cours, ne concernait guère les relations bilatérales, puisque l'Arménie indépendante n'existait pas encore. De 1991 à 1998, la polémique se déroula essentiellement sans la participation de la République d'Arménie, et ce n'est

qu'à partir de 1998 que la question de la reconnaissance du génocide est officiellement soulevée par le gouvernement de Erevan.

Dans ces conditions, quel est le poids de l'histoire dans les relations contemporaines entre l'Arménie et la Turquie et dans quelle mesure pèse-t-il sur les relations bilatérales ? Pour quelles raisons la question du génocide a-t-elle été soulevée au sein d'institutions politiques, en Occident en particulier ? Et pourquoi le président arménien élu en 1998, Robert Kotcharian, toujours au pouvoir, prit-il la décision d'inscrire la question à l'ordre du jour de ses relations avec la Turquie ?

L'histoire détermine la perception du possible. Bien que le débat se soit focalisé sur l'utilisation d'un mot (« génocide »), doté d'une puissante charge émotionnelle et morale, les événements du début du siècle dans la région – massacres, mais aussi disparition d'Etats, famines, guerres, invasions, changements de régime et répressions massives – furent des bouleversements dont l'Europe occidentale n'a sans doute pas connu d'équivalent depuis la chute de l'Empire romain. Avant hier, les Empires ottoman et russe disparaissaient dans le sang. Hier, ce fut l'URSS. Demain, c'est la carte de l'Irak voisin qui pourrait être redessinée. Comment prévoir ce que les décennies à venir réserveront à la Turquie, à l'Arménie et à leurs voisins ?

Les bouleversements de l'histoire ont naturellement contribué à forger les visions du monde et les conceptions de leur sécurité qu'entretiennent Arméniens et Turcs. Par leur emprise sur les consciences, ces événements influencent naturellement et inévitablement les actions extérieures des Etats turc et arménien dans le monde contemporain.

Ainsi on ne peut, sans tenir compte de l'histoire, comprendre la sensibilité extrême dont fait preuve la République turque dans tout ce qui concerne le traitement des minorités nationales, puisque certaines d'entre elles ont contribué au démantèlement de l'Empire ottoman.

Les revendications concernant la reconnaissance du génocide sont d'ailleurs souvent perçues en Turquie comme le préalable à des revendications territoriales qui nourrissent ce qu'on a appelé le « syndrome de Sèvres » : la peur d'un morcellement du pays. Cette peur fut alimentée, après 1945, par l'Union soviétique, qui se servit de la question arménienne pour souffler le chaud et le froid sur

une Turquie qui se rapprochait dangereusement de l'Alliance atlantique.

Une campagne d'assassinats de diplomates turcs par une organisation du nom d'ASALA (Armée secrète de libération de l'Arménie) de 1975 à 1983 marquera d'ailleurs fortement les esprits en Turquie, et confortera l'hostilité ambiante envers les Arméniens en général.

Du côté arménien, le facteur historique explique également en grande partie l'échec de la politique d'embargo ainsi que le refus de l'Arménie de céder au Nagorno-Karabakh : la population d'Arménie a en effet le sentiment d'être confrontée non pas à une querelle territoriale, mais à une menace existentielle dès lors que la Turquie s'est alliée à l'Azerbaïdjan. Ceux parmi les élites arméniennes qui ont cherché à faire abstraction de ce syndrome de persécution ont été marginalisés par la politique et par les accès de rhétorique anti-arménienne en Turquie au début des années 1990²⁰.

Discours de légitimation. Dans le cadre du conflit du Haut-Karabakh d'ailleurs, les discours sur la question du génocide permettent de légitimer à la fois les représentations turque et arménienne du conflit actuel.

Arméniens d'une part, et Turcs et Azeris de l'autre ont parallèlement construit des discours de légitimation qui visent à établir une continuité logique entre les événements de 1915 et le conflit du Haut-Karabakh. Ainsi, pour les Arméniens, les massacres de Bakou et de Sumgaït de 1988 et de 1990, puis le déplacement de villages arméniens au Haut-Karabakh sont un prolongement du génocide, justifiaient l'organisation de la défense armée des villageois du Haut-Karabakh, puis leur combat pour l'indépendance.

De leur côté, l'Azerbaïdjan et la Turquie ont fréquemment cherché à présenter l'Arménie comme un Etat expansionniste, belliqueux voire terroriste, aiguillonné dans ses aventures par une diaspora irresponsable. Le discours arménien sur le génocide est alors inversé, et aux massacres de 1915 dont on accuse, en Turquie, les Arméniens, font écho les massacres et le nettoyage ethnique commis par les Arméniens du Haut-Karabakh, les événements de Khodjali (1993) étant les plus fréquemment cités. Notons d'ailleurs que l'alliance entre l'Azerbaïdjan et la Turquie est reflétée dans la fusion de leurs discours en un seul, Ankara et

Bakou faisant une sorte de marché intellectuel : la Turquie épouse la cause de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et celui-ci prend fait et cause pour la première dans son combat contre la reconnaissance du génocide.

Disqualifier la Turquie. La question du génocide est enfin, selon toute vraisemblance, perçue par le président arménien comme l'un des éléments de sa communication avec les gouvernements étrangers dans le cadre du conflit du Haut-Karabakh en même temps qu'une monnaie d'échange dans ses relations avec Ankara.

En effet, la Turquie est membre, avec la France, les Etats-unis, la Russie et d'autres Etats, du groupe de Minsk chargé de chercher une issue au conflit du Haut-Karabakh. Elle a à la fois choisi de soutenir sans ambiguïté les revendications de l'Azerbaïdjan et cherché à se poser en médiateur dans le conflit. Or, grâce à la diaspora arménienne, la campagne pour la reconnaissance du génocide a généré un contentieux tapageur entre les deux communautés. Il est très probable que le président arménien ait cherché, en mettant en avant la question du génocide, à disqualifier la Turquie comme médiateur impartial dans le conflit du Haut-Karabakh. Force est d'ailleurs de constater que les initiatives de paix auxquelles Kotcharian a pris part n'ont pas accordé un rôle significatif à la Turquie.

En définitive, les événements historiques de la période pré-soviétique jouent un rôle significatif à la fois dans la formation de l'opinion publique et dans la formulation de la politique extérieure de l'Arménie comme de la Turquie. Mais en ce qui concerne la controverse internationale sur la reconnaissance du génocide, elle est animée par les positions antagonistes de la diaspora arménienne et du gouvernement turc. Il semble que, pris dans les remous de cette polémique, le gouvernement de Erevan ait pris la décision de reprendre à son compte la force de l'argument et l'influence de la diaspora dans ses relations avec Ankara et dans sa communication avec la communauté internationale²¹.

20. Hofmaan Tessa, *Armenians in Turkey today, a critical assessment of the situation of the Armenian minority in the Turkish republic*. FAAE, Bruxelles, octobre 2002.

21. Abrahamian Anna, *Recognition of the Armenian genocide as a New rock base of relations between the Armenia Diaspora and the Armenian State*, 2002.

IV. Le coût du *statu quo*

Le Caucase du Sud est, de par sa situation géographique, une région de transit entre d'une part la région de la mer Noire et l'Europe, et d'autre part la CEI et l'Asie centrale. Or, la fermeture de la frontière entre l'Arménie et la Turquie est lourde de conséquences non seulement pour les deux pays, mais pour la région dans son ensemble²².

1. Les flux économiques entre la Turquie et l'Arménie

Malgré la fermeture de la frontière, un flux d'échanges transitant essentiellement par la Géorgie s'est établi entre l'Arménie et la Turquie au cours des années 1990. Le volume des échanges annuels avoisinerait 70-100 millions de dollars, un volume constitué pour l'essentiel d'exportations depuis la Turquie vers l'Arménie. Or, le passage obligatoire par le territoire géorgien représente un coût considérable pour les commerçants turcs et arméniens.

Selon les données du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Industrie et du Commerce arméniens, il existerait en outre une vingtaine de sociétés à capitaux mixtes turco-arméniennes et certaines entreprises utilisant des capitaux turcs sont parfois représentées par les ressortissants d'un pays tiers. Selon les données collectées par l'ambassade américaine à Erevan, la Turquie est le septième partenaire commercial de l'Arménie.

2. Le coût du transit par la Géorgie

La route qui passe par Sarp et Batoumi en Géorgie assure à la Turquie l'accès à l'ensemble du Caucase, à la Russie et à l'Asie centrale. A l'Arménie, elle permet un accès indirect à l'Anatolie et à la Méditerranée. Cependant, les « droits de passage » prélevés par la Géorgie limitent les capacités d'exportation des PME situées dans l'est de l'Anatolie et le développement des ports turcs. Les effets de ces « droits de passage » sur la situation économique en Arménie en revanche sont beaucoup plus graves, puisque c'est de la Géorgie que dépend essentiellement l'accès de l'Arménie au reste du monde.

La liaison routière entre Erevan et Tbilissi (Erevan-Vanadzor-Ayrum-Sadakhlo-Marneuli-Tbilissi) est ainsi devenue l'axe routier le plus utilisé par l'Arménie. Cette route d'une longueur de 280 km assure les liaisons de l'Arménie avec les ports de la mer Noire, la Géorgie, la Russie, la Turquie, l'UE et les Etats-Unis. Le commerce de transit passant par l'Arménie comme le trafic national arménien, emprunte essentiellement cet axe de communication.

Or, les prélèvements ont une incidence importante sur les coûts de transport. La traversée du territoire géorgien nécessiterait le paiement de 2.000 dollars en taxes et « pourboires ». Ainsi, si le coût d'un voyage entre Istanbul et Tbilissi est de 1.500 dollars, celui du voyage d'un poids lourd d'Istanbul jusqu'à Erevan est estimé à 2.500 dollars, et à 3.500 si l'on compte le coût du carburant. Les 500 premiers kilomètres des 2.200 km qui séparent Erevan de Moscou représentent ainsi 80% du coût total du trajet.

Par ailleurs, l'autorité des services douaniers géorgiens ne s'exerce que partiellement à l'intérieur des régions semi-autonomes. Ils n'exercent ainsi aucune autorité en Abkhazie, et une autorité très limitée en Ossétie du Sud et en Adjarie²³. Dans ce dernier cas, environ la moitié des revenus collectés aux postes-frontières restent dans la région. La confusion juridique et la décentralisation de fait en matière douanière accentuent les phénomènes de corruption.

Poti : le port de l'Arménie

Selon les données établies par les autorités du port de Poti, 5.000 containers sont transportés chaque année entre l'Arménie et le reste du monde ; Poti est ainsi devenu le port de transit de l'Arménie.

Si ce port est équipé pour le transport de containers, celui de Batoumi, plus au nord, est surtout utilisé pour le transport de produits pétroliers. La durée d'acheminement de l'Arménie vers ces ports peut atteindre dix jours par rail et quatre jours par camion. Plusieurs sites de stockage et

22. Burcu Gültekin, Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne. Les contacts transfrontaliers entre la Turquie et l'Arménie, Istanbul, IFEA, octobre 2002, 56 p.

23. L'Abkhazie et l'Ossétie du Sud ont obtenu une indépendance de fait à l'issue de guerres civiles. L'Adjarie a acquis une large autonomie de fait.

entrepôts se trouvent le long de cette ligne^{24,25}. Les plus importants sont à Erevan. Selon les données des professionnels du secteur de la logistique, le transport d'un container sur 600 km depuis l'un des ports géorgiens de la mer Noire jusqu'à Erevan coûte environ 2.000 dollars : plus précisément, le transport d'un container de 20 pieds revient à 1.400 dollars, et 1.800 dollars²⁶ pour celui de 40 pieds.

D'après les professionnels du secteur des transports et de la logistique, en cas d'ouverture de la frontière turco-arménienne, le trafic de transit vers l'Arménie pourrait se déplacer en un mois, de Poti vers les ports turcs de la mer Noire. Le trafic de containers devrait être le plus affecté, le transport général de cargo devrait continuer à se faire par Poti dans la mesure où le système ferroviaire turc ne pourrait en assurer efficacement le transport. En cas d'utilisation des ports turcs de la mer Noire, le coût du transport au sol devrait diminuer de 25%. Si les ports turcs étaient utilisés par le trafic de transit vers l'Arménie, le coût de transport serait de 30 à 50% moins cher.

3. L'impact de l'ouverture de la frontière : le cas de l'Arménie

L'Arménie est un petit pays, doté de peu de ressources. Il doit importer pour satisfaire la demande intérieure, et exporter pour se procurer des devises. Cependant, le volume de son commerce extérieur est faible. Ses importations représentent le double de ses exportations, ce qui entraîne un déficit commercial considérable, de l'ordre de 29% du PIB²⁷. La plupart des analyses effectuées par les institutions internationales sur la situation économique de l'Arménie perçoivent la fermeture de la frontière turco-arménienne comme l'un des principaux problèmes du pays²⁸.

D'après les estimations de la Banque mondiale, le PIB de l'Arménie augmenterait de 30 à 38% en cas de levée de l'embargo (soit de 570 à 722 millions de dollars US). En guise de comparaison, l'UE et les Etats membres dépensent en moyenne 40 millions d'euros par an en assistance technique et aides²⁹. Certains économistes rencontrés dans la région prévoient un doublement du PIB en cas de levée du double embargo azerbaïdjanais et turc.

Le marché régional naturel de l'Arménie est constitué de la Géorgie, de l'Azerbaïdjan, du nord-est de l'Iran, de l'est et du sud-est de l'Anatolie : un

marché de 50 millions de consommateurs qui représente un PIB de 100 milliards de dollars³⁰. Or, les embargos turc et azerbaïdjanais interdisent l'accès à 44% du marché régional de l'Arménie, puisque les territoires de l'est et du sud-est de l'Anatolie et de l'Azerbaïdjan lui sont essentiellement fermés. De plus, ces embargos accroissent le coût d'accès à 38% supplémentaires de ce marché régional, notamment dans le nord-ouest de l'Iran³¹.

La Turquie est le pays le plus développé de la région, doté d'une économie de production diversifiée, et de ce fait un important partenaire potentiel pour l'Arménie. Cette dernière dispose toujours d'une capacité de production dans un certain nombre de secteurs industriels qui bénéficieraient de l'interaction avec l'économie de ce pays voisin. La Turquie a par ailleurs d'étroits liens commerciaux avec l'UE et les Etats-Unis, dont l'Arménie pourrait profiter.

En effet, outre l'accès au marché turc, l'ouverture de la frontière procurera un accès à travers la Turquie aux routes commerciales du Moyen-Orient et de la Méditerranée, et au-delà vers les marchés de l'UE. La Turquie, en poursuivant son intégration économique avec l'UE, entraînera sans aucun doute son voisin arménien vers l'espace économique paneuropéen.

24. La distance parcourue est de 700 km.

25. La durée est de 12 et 24 heures en théorie, mais dans la pratique un train de marchandises transportant des containers ne quitte Erevan que lorsqu'il est raisonnablement chargé, et les formalités à la frontière peuvent durer 48 heures.

26. Données collectées auprès de différentes firmes du secteur de la logistique à Trabzon et en Arménie.

27. 1999 figures in : European Commission, Directorate for Economic and Financial Affairs. *Economic Trends (Supplement A) in European Economy. Issue 7- 2000*. Internet address: http://europa.eu.int/comm/economy_finance/document/eesuppa/a2000_07_en.pdf. et World Bank, *Armenia Data Profile*, 2001. Internet address: <http://devdata.worldbank.org/external/dgprofile.asp?rmdk-82665&w-0&L-E>.

28. World Bank: Memorandum of the International Development Association to the Executive Directors on a Country Assistance Strategy of the World Bank for the Republic of Armenia - report N° 22111-AM. 25 avril 2001.

29. Average of the relevant figures between 96 and 99. Source : EU Council. *Armenia-country information*. 7 décembre 2000. <http://ue.eu.int/output/ARMENIA.htm>.

30. Cette région représente 9% du PIB de la Turquie ; notons néanmoins que les produits pourront être facilement acheminés dans toute la Turquie, l'état du réseau routier turc permettant aux producteurs arméniens d'atteindre aisément ce marché.

31. Richard Beilock, *Armenia's Economic Dead End*, Working Paper, University of Florida <http://bear.cba.ufl.edu/centers/ciber/workingpapers/armenia1.pdf>

Les difficultés d'acheminement des marchandises empêchent les flux d'échanges dans certains secteurs, notamment des matériaux de construction, de certains produits comme la viande, la farine ou le verre, qui nécessitent des conditions spéciales de transport. En effet, selon une étude préparée par le ministère de l'Industrie et du Commerce arménien, en cas de levée des deux embargos économiques, l'ouverture d'une seule liaison ferroviaire ferait accroître les exportations arméniennes de 25%, tandis que l'ouverture des quatre réseaux ferroviaires permettrait le doublement des exportations³².

Selon les calculs réalisés dans le cadre de l'étude menée par la Banque mondiale, une normalisation de ses relations économiques permettra à l'Arménie d'économiser entre 6 et 8 millions de dollars par an en coût de transport pour les importations non énergétiques, et environ 45 millions de dollars en optant pour d'autres fournisseurs en gaz naturel et en pétrole³³. L'augmentation potentielle des exportations se situera entre 269 et 342 millions par an, ce qui équivaut à plus qu'un doublement du montant total des exportations. Parallèlement, le montant des importations supplémentaires nécessaires pour soutenir cet effort d'exportation s'élèvera à 100 millions de dollars. La balance des paiements devrait en conséquence connaître une amélioration de 220 millions de dollars, montant équivalent à 38% du déficit actuel de la balance commerciale. Ces estimations ne prennent pas en compte les effets d'une éventuelle libéralisation des échanges dans la région.

4. L'impact de l'ouverture de la frontière : le cas de la Turquie

Si l'ouverture de la frontière est vitale pour l'Arménie, elle paraît moins urgente vu d'Ankara, où l'on considère que son coût économique est le prix à payer pour les gains politiques escomptés de l'alliance avec l'Azerbaïdjan. Mais l'approche adoptée au niveau national est souvent contredite par certains milieux économiques et surtout par les habitants des régions frontalières.

Ainsi, la Chambre de commerce d'Istanbul s'intéresse depuis plusieurs années à l'Arménie ; TUSIAD, le patronat turc, se dit favorable au développement de relations économiques et commerciales avec l'Arménie ; les Unions des expor-

tateurs, enfin, structures officielles qui dépendent du Secrétariat d'Etat au commerce extérieur, critiquent ouvertement la politique suivie³⁴.

C'est cependant dans les régions frontalières – et en particulier dans les villes de Kars, d'Igdir et de Trabzon – que l'ouverture de la frontière et l'établissement de relations commerciales directes avec l'Arménie constituent une priorité.

La ville de Kars

Kars est considérée comme l'une des provinces les plus reculées et les plus enclavées de Turquie. Située à environ 2.000 km d'Istanbul, cette ville est située à l'extrémité du territoire turc. Le village d'Akyaka, à la frontière arménienne, abrite le dernier arrêt de l'Orient Express qui relie Kars d'une part à Erzurum, Ankara et Istanbul, et d'autre part à sa proche région. Une ligne ferroviaire actuellement inutilisée existe en outre entre Akyaka et la ville arménienne de Gyumri, en passant par Dogu Kapi.

Ce réseau de chemin de fer a longtemps permis aux éleveurs de Kars d'exporter leurs produits vers l'Union soviétique et au début des années 90, un flux d'échanges frontaliers s'est mis en place entre la province de Kars et la jeune République indépendante de l'Arménie. Une liaison quotidienne par chemin de fer a permis aux commerçants arméniens de se rendre facilement à Kars pendant une courte période.

La fermeture du poste-frontière de Dogu Kapi a condamné Kars à un réel isolement. De ce fait, il n'existe plus actuellement d'entreprise exportatrice dans la province de Kars et la douane a été transférée à Erzurum. La question de l'ouverture de la frontière turco-arménienne constitue donc un enjeu prioritaire pour les responsables politiques et la classe des entrepreneurs de Kars, qui considèrent l'Arménie comme un marché naturel et se mobilisent pour en obtenir l'accès. L'idée selon

32. Kaan Soyak, Co-Chairman of the Turkish-Armenian Business Development Committee. *The Turkish-Armenian Business Development Committee*. 1 décembre 2000. Aussi Ghazarian A., 1999 (*op. cit.*) et le ministère des Affaires étrangères d'Arménie, octobre 2000 (*op. cit.*).

33. Evgeny Polyakov, *Changing Trade Patterns after Conflict Resolution in South Caucasus, Poverty Reduction and Economic Management Sector Unit, Europe and Central Asia Region, The World Bank, Washington DC 2000.*

34. Buchwalter, 2002. *op. cit.*

laquelle les éleveurs de Kars pourraient facilement nourrir toute l'Arménie est répandue au sein de la population.

La ville d'Igdir

Peuplée très majoritairement d'Azéris, la ville d'Igdir entretient des relations économiques très étroites avec le Nakhitchévan et elle regarde vers Erevan. La Chambre de commerce d'Igdir milite ouvertement pour l'ouverture du poste-frontière d'Alican Kapi. Ses représentants se sont déjà rendus à Erevan et ont pris plusieurs fois l'initiative d'organiser un voyage en Arménie. Leur dernier voyage date d'août 2002. L'ouverture du poste-frontière d'Alican permettrait de diminuer la dépendance d'Igdir à l'égard du commerce avec le Nakhitchévan, et en particulier à l'égard du commerce du pétrole.

Le commerce frontalier avec le Nakhitchévan a cependant des effets négatifs. Cette manne financière a en effet contribué à mettre en place une économie de rente et l'afflux rapide d'argent, l'absence de réglementations, la proximité avec une zone caractérisée par l'absence de lois, sont autant d'éléments qui expliquent la mise en place d'une économie informelle. Malgré ces problèmes, les habitants d'Igdir sont convaincus que l'arrêt du commerce du pétrole avec le Nakhitchévan équivaldrait dans l'état actuel des choses à la mort économique de leur ville ; ils perçoivent l'ouverture de la frontière turco-arménienne comme une voie alternative de développement pour Igdir.

Pour la ville d'Igdir, la capitale arménienne est un marché important. Erevan est située à une demi-heure du poste-frontière d'Alican Kapi et les commerçants de la ville d'Igdir pensent pouvoir directement approvisionner le marché de la capitale arménienne en produits de consommation courante. L'acheminement des marchandises ne poserait aucun problème dans la mesure où les investissements réalisés dans le cadre du commerce du pétrole, ont permis aux commerçants de la ville de se doter de camions et de poids lourds.

Les entrepreneurs de la mer Noire, en l'occurrence ceux de la ville de Trabzon, mènent eux aussi des activités de lobbying pour l'ouverture du poste-frontière d'Alican Kapi. En effet, le sort de Trabzon et d'Igdir sont étroitement liés. L'ouverture de ce poste-frontière pourrait permettre à Trabzon

de devenir le port de l'Arménie, tandis que Igdir deviendrait la porte d'accès de la Turquie au Caucase, et en Asie centrale. La Chambre de commerce de Trabzon s'intéresse de très près à la ville d'Igdir, et y organise de fréquents voyages. L'ouverture de la frontière turco-arménienne permettrait à Igdir de prendre la place qui lui revient sur la voie commerciale reliant l'Anatolie et les ports de la mer Noire au Caucase et à l'Asie centrale.

Le port de Trabzon

Le développement des ports géorgiens inquiète les entrepreneurs et les responsables politiques de Trabzon. Seul le changement du contexte régional, notamment l'ouverture de la frontière turco-arménienne, pourrait donner des atouts au port et à la ville de Trabzon. Son développement dépend de l'utilisation du territoire de l'Anatolie comme territoire de transit tant pour les liaisons nord-sud que pour les connections est-ouest, et l'Arménie est la porte d'accès de la Turquie au Caucase et à l'Asie centrale.

En cas d'ouverture de la frontière, une grande partie du commerce de transit pourrait être orientée vers le port de Trabzon. Selon les professionnels du secteur des transports et de la logistique, cette réorientation pourrait se faire en un mois. Les gains pour Trabzon s'élèveraient annuellement à 300 millions de dollars³⁵. Les transporteurs de Trabzon sont en mesure d'assurer l'acheminement de cette marchandise en transit vers l'Arménie : le parc de camions et de poids lourds est en effet sous-utilisé depuis le déclin du commerce de transit avec l'Iran. Le réseau routier Trabzon-Erzurum-Igdir-Erevan sera l'itinéraire privilégié par les transporteurs. Le port de Trabzon est situé à 450 km d'Igdir et de Gyumri. Le centre de la capitale de l'Arménie est situé à une demi-heure du poste-frontière Alican/Magara. Ainsi l'ouverture de la frontière turco-arménienne peut faire du territoire anatolien le carrefour des routes commerciales : il offrirait en effet l'accès à l'Arménie, au Caucase et à l'Asie centrale. L'idée d'une gestion commune turco-arménienne du port de Trabzon remonte au début des années 90. La mise en place d'un consortium turco-arménien visait à faire de Tra-

35. Selon les estimations de la firme de logistique Lyonel A. Makzume.

bzon le plus important port de la mer Noire. Les hommes d'affaires Ishak Alaton et Hrair Hovhannian ont même longtemps travaillé à ce projet, mais leur initiative s'est heurtée à des obstacles politiques. Les propositions de gestion commune du port sont toujours à l'ordre du jour : certaines propositions visent même à confier sa gestion à un consortium turco-irano-arménien.

5. Importance de la liaison Anatolie-Caucase-Caspienne : vers une meilleure utilisation des infrastructures existantes³⁶

Le souci de rentabilité commerciale, la nécessité de l'adoption d'une approche flexible et de diversification des routes empruntées sont les principales raisons qui motivent la décision de l'intégration de la Turquie dans les axes routiers et ferroviaires internationaux.

Le programme TRACECA de l'Union européenne (« Transport Corridor Europe-Caucasus-Asia ») est la principale initiative internationale dans ce domaine. Il vise à constituer entre l'Europe, la région de la mer Noire, le Caucase et l'Asie centrale des axes routiers et ferroviaires internationaux.

Or, l'apport de la Turquie au programme TRACECA peut être considérable : l'Anatolie est potentiellement une zone de transit, et l'utilisation des infrastructures anatoliennes peut permettre la mise en place d'un corridor de transport s'insérant dans la logique est-ouest, caractéristique du programme TRACECA. A cet égard, les possibilités de liaisons entre l'Anatolie et le Caucase par les infrastructures existantes revêtent une importance cruciale. Le réseau ferroviaire qui relie Istanbul à Bakou en transitant par Kars et Erevan accentue l'importance de l'itinéraire Caucase.

La liaison ferroviaire Anatolie-Caucase-Caspienne

La Turquie est en effet reliée au très important réseau ferroviaire hérité de l'époque soviétique. L'Union soviétique avait construit et développé en son temps un réseau ferroviaire dense. L'espace de l'ancienne URSS est ainsi doté de 145.000 kilomètres de voies ferrées. 55% du transport des passagers et 25% du transport des marchandises s'y font par le train.

Mais seule l'Arménie relie la Turquie à ce vaste réseau ferroviaire et permet d'accéder au Cau-

case, à la Fédération de Russie et à l'Asie centrale. L'Arménie constitue en effet un noeud dans le système ferroviaire de la région et permet d'en intégrer les différents réseaux. Le territoire arménien est notamment traversé par deux axes ferroviaires, l'un nord-sud et l'autre est-ouest, qui s'y croisent.

Akyaka en Turquie est le dernier arrêt sur la ligne de chemin de fer qui traverse tout le territoire anatolien et relie Istanbul à Kars. Une liaison existe entre Akyaka et la ville arménienne de Gyumri, et c'est elle qui permet de relier les réseaux turc et arménien : la liaison entre Kars et Gyumri a d'ailleurs fonctionné jusqu'en 1992. La station de Gyumri est reliée pour sa part à plusieurs voies ferrées, dont les liaisons Erevan-Djoulfra-Bakou, qui transitent par le Nakhitchevan en longeant la frontière iranienne et Erevan-Sevan-Dilidjan-Gazakh-Bakou.

Pour l'heure, la fermeture des frontières rend inutilisable ce vaste réseau de chemin de fer essentiel pour les communications à travers le Caucase. Mais la nouvelle carte TRACECA, qui a été approuvée par les pays participant au programme lors de la réunion de Tbilissi de décembre 2001, intègre la liaison ferroviaire entre la ville turque de Kars et la ville arménienne de Gyumri au corridor TRACECA. Le plan d'action retenu pour la période 2002-2004 comprend notamment un projet d'équipement du terminal de container de Gyumri.

Assurer la liaison avec la région de la mer Caspienne

Plus à l'est, au delà de l'Arménie, la réouverture de la liaison ferroviaire, qui relie l'Arménie et l'Azerbaïdjan à travers le Nakhitchevan devrait également faire l'objet d'une étude de faisabilité réalisée sous l'égide de TRACECA. La Commission européenne joue les médiateurs depuis plusieurs années et tente d'en obtenir l'ouverture. Mais ni la tentative de 1995, ni celle de 1998 n'ont abouti.

Or, la reconnection des systèmes ferroviaires turc, arménien et azerbaïdjanais relierait la Turquie à la région de la Caspienne et consoliderait l'itinéraire Caucase de TRACECA. La liaison ferroviaire Anatolie-Caucase-Caspienne est la route com-

36. Burcu Gültekin, Noyan Soyak, Transport Corridor Europe Caucasus Asia, New Perspectives for Regional Cooperation : the Anatolian-Caucasus-Caspian Railway Link, TABDC, juin 2002.

merciale est-ouest la plus économique, le transport combiné maritime/ferroviaire étant le mode de transport le plus rentable.

Les ports turcs sont en effet meilleur marché que les ports géorgiens. Parmi les ports de la mer Noire, les géorgiens sont les plus chers, suivis des ukrainiens, russes, bulgares, turcs et roumains. Le coût de transport de cargos peut diminuer de 30 à 40% quand un port turc est utilisé à la place d'un port géorgien : ainsi, si le coût de transport d'un cargo s'élève à 10.000 dollars à un port géorgien, il sera de 6.000-7.000 dollars à un port turc³⁷. Les conditions de sécurité seraient par ailleurs mieux assurées en passant par la Turquie que par la Géorgie. La route Samsun-Kars-Erevan-Bakou, plus rentable que la liaison Poti-Tbilissi-Bakou à cause de la différence des coûts entre les ports géorgiens et turcs, constituerait ainsi une liaison importante pour le transport intra-régional en mer Noire.

Il est vrai que la traversée du Bosphore et des Dardanelles³⁸ ainsi que la déviation vers la mer Noire impliqueraient des coûts supplémentaires pour les cargaisons. On peut éviter cet inconvé-

nient en acheminant les marchandises directement vers le port turc de Mersin, qui sont inclus dans le corridor IV de TRACECA. Istanbul est d'ailleurs desservie directement par la ligne Istanbul-Kars .

Conclusion

Ainsi, la fermeture actuelle de la frontière présente un coût important à la fois pour l'Arménie et pour la Turquie. Mais alors que la petite Arménie est affectée dans son ensemble, seules les provinces de l'est de l'Anatolie ressentent véritablement le coût de la politique actuelle. Le coût économique de l'embargo permet pourtant de comprendre pourquoi, dans le conflit arméno-turc, ce sont souvent les hommes d'affaires qui, comme ceux du Conseil de développement économique arméno-turc (TABDC), se sont prononcés pour l'établissement de relations commerciales entre les deux pays.

37. D'après les données collectées auprès de professionnels turcs du secteur de la logistique.

38. La traversée des détroits ne peut se faire par de grands navires. L'utilisation de navires de petite taille implique des coûts de déchargement et de rechargement.

V. Conclusion – Anatolie orientale et Sud-Caucase : carrefour ou cul-de-sac ?

Les années 1990 ont vu renaître l'idée de la « route de la Soie », qui relierait le centre de l'Asie à la Méditerranée et à l'Occident. Mais sa résurrection est une œuvre plus ardue que prévu. Les différents projets routiers, ferroviaires, commerciaux et surtout pétroliers et gaziers n'en sont encore, pour l'essentiel, qu'au stade de la négociation et de la planification.

Les données présentées dans ce rapport démontrent la contribution du conflit arméno-turc à cette paralysie régionale. Le rideau de fer qui continue de séparer Arméniens et Turcs sépare en même temps l'Asie centrale de la Méditerranée.

Force est de constater que ni l'Europe ni les autres Etats occidentaux n'envisagent pour l'instant de contribuer de manière significative au rapprochement entre les deux pays. Nombre d'observateurs considèrent en effet que la résolution du conflit du Haut-Karabakh est une condition nécessaire de la normalisation des relations arméno-turques. C'est un bien triste constat car il n'y a, à l'heure actuelle, que peu de raisons d'espérer une évolution notable des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Par où commencer ?

Les autorités arméniennes du Haut-Karabakh en effet, fortes d'une victoire sur le terrain, renforcent leurs positions et consolident leur petit Etat. Plus le temps passe, et moins ils seront disposés à remettre en question une indépendance de fait qui est devenue leur expérience quotidienne.

L'Azerbaïdjan, de son côté, est déjà en pratique amputé d'une partie de son territoire. Mais, selon un expert de la région, la misère des réfugiés aidant, « l'idée même d'un compromis avec l'Arménie est moins que jamais à l'ordre du jour », et le refus des concessions formelles concernant le contrôle et le statut du Haut-Karabakh est devenu une cause nationale³⁹. Dans les circonstances actuelles, un gouvernement qui accepterait de renoncer à sa souveraineté sur le Haut-Karabakh aurait de bonnes raisons de craindre pour sa survie.

En d'autres termes, de part et d'autre, les retombées économiques attendues de la signature d'un accord de paix ne suffisent pas à justifier aux yeux de l'opinion et des élites des concessions sur le statut du Haut-Karabakh. Par ailleurs, les dirigeants azerbaïdjanais sont confortés dans leur attentisme par la conviction que le temps travaille pour leur pays.

Il suffit d'ailleurs d'examiner les ratés et les incertitudes d'autres processus de paix de par le monde pour se convaincre que le chemin peut être long, de la signature d'un accord à l'engrangement des dividendes de la paix. C'est particulièrement vrai dans cette région, où des changements de régime, des interférences extérieures, les retombées du pétrole, ou des changements imprévus dans l'opinion publique pourraient rapidement modifier la donne et remettre en cause le fruit des négociations. Si l'on ajoute enfin que, jusqu'à présent, aucun partenaire extérieur fiable ne s'est montré disposé à se porter garant de l'application d'un éventuel accord de paix, on comprendra que les dirigeants des deux pays hésitent à miser leur survie politique sur un processus de paix dont l'issue est plus qu'incertaine.

Si les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ne permettent pas d'espérer de résolution rapide, qu'en est-il des relations entre la Turquie et l'Arménie ?

La politique qui sous-tend l'érection de cette cloison étanche qu'est la frontière arméno-turque est basée sur une logique de pression. A moins d'un effondrement de l'économie et de la société arméniennes, il est peu probable qu'un gouvernement arménien choisisse de satisfaire aux pré-conditions imposées par la Turquie, et en particulier à celle ayant trait au retrait des Arméniens du Haut-Karabakh. Du côté turc, le « facteur azerbaïdjanais » rend les concessions difficiles. Si l'Arménie est un voisin important, l'Azerbaïdjan l'est plus encore. Comme l'a souvent répété l'ancien président Demirel, « la Turquie ne peut pas prendre le risque de mécontenter ses frères azéris pour permettre à quelques personnes de gagner deux ou trois sous »⁴⁰. En somme, la politique d'Ankara vis-à-vis de l'Arménie n'est pas basée sur une straté-

39. De Waal Thomas, 2002, *op. cit.*

40. Cité dans Gültekin, 2002, *op. cit.*

gie de négociation, mais de confrontation, dont les seules issues envisagées sont la victoire ou la défaite. Alliée à l'Azerbaïdjan, la Turquie est donc pratiquement partie prenante au conflit du Haut-Karabakh.

Alors : pas d'issue, ni du côté arméno-turc, ni du côté arméno-azerbaïdjanais ? La tentation est grande, pour les intéressés comme pour les Occidentaux, d'accepter la situation actuelle, pour insatisfaisante qu'elle soit, et de s'en remettre à la bonne fortune. L'ennui est que le *statu quo* compromet l'avenir de la région toute entière. Dix années de privation, d'insécurité et de démissions de l'Etat dans le Caucase et dans les marches de l'Anatolie constituent une épreuve qui a conduit de nombreux habitants à l'exil – mais le capital humain et matériel, pour l'essentiel, est toujours là. Vingt ou trente années de ce traitement en revanche suffiraient à transformer une région prometteuse en une plaie ouverte, et à faire déboucher le processus dit « de transition » sur le sous-développement. Si le coût de l'isolement est évidemment plus grand pour les petits Etats du Caucase que pour la Turquie, celle-ci risque, en maintenant sa frontière fermée, de se priver des opportunités en termes d'accès et de pénétration dans le Caucase qu'une politique plus pragmatique aurait pu lui assurer.

Or, si l'on admet que la coopération régionale est un impératif pour le développement et la stabilité de tous les pays de la région, c'est malgré tout la relation arméno-turque qui offre le plus de perspectives de progrès. Le coût politique et diplomatique pour les gouvernements concernés d'une démarche de concessions mutuelles serait infiniment moindre que s'il s'agissait de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Par ailleurs, il est bien probable qu'une Turquie devenue partenaire de l'Arménie pourrait jouer un rôle bien plus grand à la table de négociations qu'elle ne joue actuellement, et serait en mesure d'en faire bénéficier son partenaire azerbaïdjanais.

De plus, le coût de la politique d'isolation de l'Arménie risque d'augmenter avec le temps pour la Turquie. On s'accorde en effet à penser que la Turquie a raté l'occasion d'établir des relations avec l'Arménie au milieu des années 1990 à un coût infiniment moins important qu'il ne l'est aujourd'hui. Ce coût pourrait augmenter encore à l'avenir.

La levée de l'embargo et la fin du boycott diplomatique doivent donc constituer des éléments nécessaires d'une stratégie visant à réduire les tensions, à résoudre les conflits, à stabiliser la région et à dynamiser l'économie.

De l'intérêt de tous

Du point de vue du gouvernement arménien, l'intérêt de l'ouverture de la frontière est évident, même si le prix à payer sera une nécessaire adaptation de l'économie à cette nouvelle ouverture et un accroissement de l'influence turque en Arménie.

Du point de vue du gouvernement turc, seul l'établissement de relations avec l'Arménie lui permettrait de jouer un rôle actif dans la résolution du conflit du Haut-Karabakh. La levée de l'embargo constituerait également une mesure importante de restauration de la confiance participant d'un plan plus général visant à réduire les tensions et ouvrir la gamme des options dans la résolution du conflit.

La levée de l'embargo turc sur l'Arménie pourrait d'ailleurs aller de pair avec la fin du blocus imposé par l'Arménie elle-même à l'enclave azérie du Nakhitchevan. Anciennement appelée *la Porte de l'Orient*, le Nakhitchevan est enclavé à l'ouest, au nord et à l'est par l'Arménie, et est condamné à un isolement qui se manifeste par l'interruption des liaisons de transport et l'arrêt de l'approvisionnement en gaz et en électricité.

Le rétablissement de ces relations permettrait également de mettre en échec la logique des alliances – Russie et Arménie d'un côté, Turquie, Géorgie et Azerbaïdjan de l'autre – qui, en promettant la sécurité, contribuent aux tensions régionales⁴¹.

La Russie et les Occidentaux, quant à eux, ont besoin d'un Caucase stable et pacifié pour leurs propres projets régionaux, qu'il s'agisse de coopération économique, de la lutte contre les réseaux islamistes armés ou encore de la construction de l'oléoduc Bakou-Ceyhan. Comme le résume un analyste pétrolier : « Qui voudrait investir 12 milliards de dollars dans une zone de guerre potentielle ? »⁴²

41. De Waal, 2002, *op. cit.*, p 1.

42. Cité par de Waal, 2002, p. 2.

Enfin, l'Union européenne, lorsqu'elle aura intégré la Turquie, s'étendra jusqu'à l'Anatolie orientale et voisnera avec le Caucase. Autant dire qu'une fois le conflit chypriote réglé, c'est la relation arméno-turque qui dominera parmi les questions frontalières qui pimentent le processus d'adhésion de la Turquie. Pour les amis de la Turquie comme pour ceux qui se préoccupent de la crédibilité de l'Union européenne, il est donc urgent d'agir.

Ainsi, la frontière qui sépare l'Arménie de la Turquie sépare aussi deux mondes : l'Eurasie et l'ancienne Union soviétique d'un côté, le Moyen-

Orient de l'autre. Mais seule l'ouverture de la frontière permettrait à ces deux pays d'entrer de plein pied dans la sphère européenne à laquelle ils aspirent.

En définitive, l'ouverture de la frontière et l'instauration de relations normales entre la Turquie et l'Arménie est un impératif politique, stratégique, économique, humanitaire et moral auquel les Etats de la région doivent s'atteler, et auquel les partenaires de l'Arménie et de la Turquie, au premier rang desquels l'Union européenne, sont en mesure de contribuer.

L'Arménie et la Turquie en chiffres (2001)*

	Arménie	Turquie
Population, total (millions)	3,33 ¹	66,2
Population urbaine (en % du total)	67,3%	66%
Superficie (km ²)	29.800	780.500
PNB (milliards, \$US courants)	2,0	147,6
Croissance du PNB (% annuel)	9,6%	-6%
Part du PNB provenant des secteurs:		
- agricole	25,9%	14,5%
- industriel	34,1%	28,4%
- des services	40,0%	57,1%
Exportations (% du PNB)	23,2%	34%
Importations (% du PNB)	49,1%	32 %
Revenus de l'Etat (millions de dollars US)	358	42.400
Déficit budgétaire (% du PNB)	5%	18%
Dettes extérieures (millions de dollars)	839	118.800
Taux de chômage (% de la pop. active)	20%	10,6%
Dépenses militaires (millions de dollars)	135	8.100
Dépenses militaires (en % du PNB)	6,5%	4,5%

* Source : The World Bank Group, « Data and Statistics »: <http://www.worldbank.org/data/>.

1. CIA : The world Factbook, 2002. <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/am.html#People>

Turquie-Arménie (1991-2001): chronologie

1991

30 août. Déclaration d'indépendance de la République d'Azerbaïdjan.

21 septembre. Déclaration d'indépendance de la République d'Arménie.

19 décembre. Signature du Traité fondateur de la Communauté des Etats indépendants (CEI) à Alma-Ata (Almaty). Onze républiques ex-soviétiques y adhèrent dont l'Arménie. L'Azerbaïdjan reste à l'écart et n'adhérera qu'en septembre 1993.

1992

8 mai. Les milices arméniennes du Karabakh envahissent la ville de Chouchi sur les hauteurs de Stepanakert et s'emparent, quelques jours après, du corridor de Latchine.

4 juin. Aboufaz Elchibey est élu président de la République d'Azerbaïdjan. Heïdar Aliev qui n'a pas pu se présenter aux élections, se replie sur son fief du Nakhitchevan.

25 juin. Lancement officiel de la Zone de coopération économique de la mer Noire à Istanbul, forum qui réunit les pays riverains de la mer Noire ainsi que l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

16 octobre. Démission de Raffi Hovanissian, ministre des Affaires étrangères arménien. Elle avait été exigée par le président Levon Ter Petrossian qui lui reprochait ses orientations trop anti-turques.

1993

Janvier. Hiver très rude en Arménie. Le Premier ministre turc, Süleyman Demirel, assure qu'il ne fera pas obstacle au transit par la Turquie de l'aide humanitaire destinée à l'Arménie à condition qu'elle ne « *soit pas de nature à augmenter [sa] capacité de guerre* ». Incompréhension à Bakou. En novembre 1992, Ankara avait accepté de livrer de l'électricité à Erevan. Le projet avait été abandonné en raison de la vive opposition de l'Azerbaïdjan.

Avril. Les Arméniens s'emparent de Kelbadjar le 2 avril. Le 3, une décision gouvernementale suspend la livraison de blé vers l'Arménie ; le poste-frontière entre l'Arménie et la Turquie est fermé.

Tournée de dix jours du président Özal dans les pays d'Asie centrale et en Azerbaïdjan. Affaibli par une cohabitation forcée avec le DYP de Demirel, Özal donne des gages au lobby dit des néo-ottomans en déclarant, à propos du Karabakh, qu'il aimerait que la Turquie montre les dents. Demirel relativise immédiatement ses propos en affirmant que la Turquie ne peut envisager de fournir une aide militaire à l'Azerbaïdjan.

Mort de Turgut Özal le 17 avril.

Juin. Sur fond de défaites au Karabakh, Aboufaz Elchibey est démis de ses fonctions par un coup d'Etat qui met au pouvoir l'ancien dirigeant de l'Azerbaïdjan

soviétique, Heïdar Aliev. Espérant une attitude plus neutre de la Russie, Aliev se rapproche de Moscou et adhère à la CEI. Certaines décisions de son prédécesseur favorables à la Turquie (accord pétrolier) sont remises en cause.

D'après le *Sunday Times* (26 mars 2000), qui cite notamment comme source les services secrets turcs (MIT), les compagnies pétrolières BP et Amoco auraient joué un rôle significatif dans les événements.

Juillet. Violents combats au Karabakh. Les Arméniens concrétisent encore un peu plus leur avantage.

18 août. Tansu Ciller, nouveau Premier ministre turc, appelle l'Arménie « *à réviser son attitude* » dans le conflit qui l'oppose à l'Azerbaïdjan ou à « *s'apprêter à en subir les conséquences* ». Un peu plus tard dans le mois, Tansu Ciller annonce qu'elle demandera à l'Assemblée nationale l'autorisation d'utiliser ses troupes si l'Arménie s'attaquait au Nakhitchevan.

Septembre. Visite officielle de Tansu Ciller à Moscou. Elle prône la coopération plutôt que la confrontation. Quelques jours auparavant, la Turquie avait renforcé ses effectifs militaires à la frontière arménienne et les avait placés en état d'alerte. Aucun résultat probant sur la question du Karabakh mais Ankara et Moscou signent un contrat au terme duquel la Russie doublera ses livraisons de gaz naturel à la Turquie.

28-29 décembre. Visite du ministre des Affaires étrangères azéri, Hasan Hasanov, à Ankara qui marque le début de la normalisation des relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan.

1994

8-11 février. Visite du président Demirel à Bakou. Accompagné d'une importante délégation, Demirel assure que la Turquie continuera à soutenir les positions de l'Azerbaïdjan dans les organisations internationales. De retour de Bruxelles où il a adhéré au Partenariat pour la paix (OTAN), Aliev se rendra, à son tour, à Ankara (en mai).

1995

24 février. Le Premier ministre turc, Tansu Ciller, reçoit Gerald Libaridian, le premier conseiller du président arménien Levon Ter Petrossian.

Mars. Tentative de coup d'Etat contre Heïdar Aliev. Certains observateurs suggèrent que les services secrets turcs (MIT) auraient prêté main forte aux organisateurs au nombre desquels on compte, d'ailleurs, un citoyen turc, le Pr. Ferman Demirkol, conseiller d'Aliev. En visite à Bakou, en avril 1995, Tansu Ciller adresse des excuses à l'Azerbaïdjan, imputant l'événement à un « *groupe d'extrême-droite difficilement contrôlable* ». Elle nie toutefois la participation d'officiels turcs.

Selon le quotidien turc *Cumhuriyet* (16 février 2001), le DYP (Parti de la Juste voie) de Tansu Ciller aurait soutenu financièrement le MHP (Parti de l'Action nationaliste) de Türkes à hauteur de 2 millions de \$. Somme qui aurait été utilisée pour financer l'organisation du

coup d'Etat contre Aliev (mars 1995) et les réunions du TÜDEV (Fondation de coopération, de fraternité et d'amitié des Etats et communautés *türk*).

1996

Avril. Lancement de l'hebdomadaire *Agos*, nouveau titre de la presse arménienne de Turquie. A la différence de *Marmara* et de *Jamanak*, *Agos* est majoritairement rédigé en turc.

28 juin. Après la démission de Mesut Yilmaz, le Refah Partisi et le DYP de Tansu Ciller forment un gouvernement de coalition. Necmettin Erbakan devient Premier ministre.

Août. Les cendres d'Enver Pacha, mort dans l'actuel Tadjikistan en août 1922, sont rapatriées à Istanbul.

Juillet-août. En visite avec une délégation d'hommes d'affaires arméniens, le député Telman Ter-Petrosian (frère du président Levon Ter-Petrosian) invite la Turquie à rouvrir sa frontière avec l'Arménie (celle-ci est restée fermée depuis fin 1992). Telman Ter Petrossian rencontre aussi le fils du leader du MHP, Tugrul Türkes. A l'issue de leur entretien, les deux hommes invitent les responsables politiques à se joindre au mouvement initié par les hommes d'affaires des deux pays.

Septembre. Le 23 septembre, le Premier ministre Necmettin Erbakan prend une directive en vue du développement des relations économiques avec les pays de la CEI ; la directive autorise le commerce frontalier entre Igdir et l'Arménie.

1997

4 avril. Mort du leader du MHP, Alparslan Türkes, à l'âge de 80 ans. Plaidant dès 1991-1992 pour la création d'une communauté des Etats *türk* dirigée par un Haut-Conseil, Türkes a organisé, en Turquie, pas moins de cinq conférences des peuples *türk* sous le patronage de la Fondation de coopération, de fraternité et d'amitié des Etats et communautés Türk (TÜDEV). En plus de délégations venant de Chypre, du Caucase et d'Asie centrale, ces réunions à coloration panturkiste auxquelles assistaient régulièrement les personnalités du gouvernement d'Ankara, rassemblent des représentants venus du Tatarstan, de Yakoutie ou du Bachkortostan. Türkes avait rencontré le président arménien, Levon Ter Petrossian en 1993.

Mai. En visite officielle à Ankara, le président Aliev critique la position de la Turquie sur la question du Haut-Karabakh. Il reproche à Tansu Ciller d'avoir accepté d'ouvrir un corridor aérien sans obtenir en contrepartie un assouplissement de la position d'Erevan. Aliev se dit aussi consterné par le refus d'Ankara d'accorder l'aide de 117 millions de dollars que Bakou réclamait. Les deux parties signent néanmoins un accord de coopération militaire.

Conférence à Istanbul de la Zone de coopération des pays riverains de la mer Noire. Participation de la délégation arménienne.

18 juin. Démission de Necmettin Erbakan après onze mois passés à la tête du gouvernement turc. Plus intéressé par le monde islamique proprement dit que par l'Asie centrale, Erbakan a préféré faire des visites (très controversées) en Libye et en Iran. Necmettin Erbakan a, en revanche, entretenu des contacts assez étroits avec la Tchétchénie de Maskhadov.

8 septembre. En visite à Bakou, Ismail Cem, ministre des Affaires étrangères turc, souligne que les deux pays « sont dépendants l'un de l'autre en matière de sécurité ». Moscou et Erevan avaient signé un accord de rapprochement militaire le 29 août.

30 octobre. S'exprimant à l'occasion du 77e anniversaire de la reconquête de la ville de Kars par les troupes kémalistes, Demirel souligne que la Turquie n'ouvrira pas sa frontière avec l'Arménie tant que le conflit du Karabakh ne sera pas réglé.

1998

Au lendemain de la démission de Levon Ter Petrossian, Robert Kotcharian déclare – à propos des relations arméno-turques et de l'ouverture de la frontière – à une délégation d'hommes d'affaires turcs en visite à Erevan que « l'Arménie a souvent mis cette question à l'ordre du jour. Désormais nous ne sommes plus en position de demandeur (...). N'attendez pas d'initiative de notre part sur l'ouverture de la frontière, c'est le problème de la Turquie ! ».

10 mars. Mort de Karékine II, patriarche des Arméniens de Turquie. La commission chargée de l'élection du nouveau patriarche désigne deux candidats à sa succession : les archevêques Mesrop Mutafyan (qui assure l'intérim) et Chahan Svadjian. Les autorités turques (notamment le gouverneur d'Istanbul), très réticentes à l'égard de Mesrop Mutafyan, gêneront pendant plusieurs mois la tenue de ces élections.

27 mars. Le Sénat de Belgique adopte une résolution reconnaissant le génocide de 1915 et appelant à la réconciliation.

29 mai. L'Assemblée nationale française adopte une proposition de loi dont l'article unique dispose que la « France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».

11 octobre. Heïdar Aliev est réélu président en Azerbaïdjan avec 76,11% des voix.

29 octobre. Déclaration dite d'Ankara dans laquelle les présidents ouzbek, kazakh, géorgien, azerbaïdjanais et turc soulignent leur préférence pour le projet de pipeline pétrolier Bakou-Tbilissi-Ceyhan.

1999

24 janvier. Vefa Guluzade, principal conseiller du président Aliev, demande l'entrée de l'armée turque au Haut-Karabakh et propose le transfert en Azerbaïdjan de la base américaine d'Incirlik. Ankara déclare ne pas prendre au sérieux les déclarations de Guluzade ; Aliev dément. Guluzade démissionnera en octobre de la même année.

Novembre. Sommet de l'OSCE à Istanbul. Signature, sous patronage américain, d'accords sur la réalisation du pipeline pétrolier Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Contrairement à ce que les observateurs attendaient, aucun progrès n'est enregistré sur la question du règlement du conflit du Haut-Karabakh [La prise d'assaut du parlement arménien, par un groupe armé à la fin du mois d'octobre, venait de coûter la vie au Premier ministre Vazgen Sarkissian et au président de l'Assemblée, Karen Demirtchian, tous deux associés au sein de la coalition *Miasnoution*, Unité].

2000

14-15 janvier. En visite officielle à Tbilissi, le président turc Süleyman Demirel lance l'idée d'un pacte de stabilité pour le Caucase, qui associerait les présidents arménien, azéri et géorgien.

21 mars. Le Sénat français, appelé à se prononcer sur la mise en discussion immédiate d'une proposition de loi relative à la reconnaissance du génocide arménien, le refuse par 172 voix contre 130.

24 avril. En marge des cérémonies officielles pour commémorer l'anniversaire du génocide de 1915, Robert Kotcharian déclare que l'Arménie continuera ses efforts pour que la communauté internationale reconnaisse le génocide. Le Président ajoute cependant qu'il est en faveur d'un nouveau type de relations entre l'Arménie et la Turquie.

Mai. Election de Ahmet Necdet Sezer à la présidence de la République de Turquie.

1er mai. Signature d'un accord entre les universités d'Ankara et d'Erevan. Celui-ci prévoit la mise en place d'une coopération et de programmes d'échange (qui sont cependant, depuis, en veilleuse).

16 mai. Ankara et Bakou signent un accord étendant le programme officiel d'assistance militaire turque à l'Azerbaïdjan. Le nouvel accord prévoit une aide supplémentaire de 3,1 millions de dollars.

11-12 juillet. Visite de deux jours d'Ahmet Necdet Sezer à Bakou. Le nouveau président turc est accompagné d'une importante délégation, dont font partie Cumhuriyet Ersümer, ministre de l'Energie et Ismail Cem (qui s'était déjà rendu en visite officielle à Bakou les 29 et 30 mai).

21 septembre. Aux Etats-Unis, la Commission des relations internationales et des droits de l'homme de la Chambre des représentants adopte un projet de résolution relatif à la reconnaissance du génocide arménien.

5 octobre. En réponse à la campagne pour la reconnaissance du génocide en France et aux Etats-Unis, la Turquie annonce qu'elle ne délivrera plus de visas à ses frontières pour les ressortissants arméniens. Ces derniers doivent désormais l'obtenir auprès des services consulaires turcs à l'étranger (Tbilissi essentiellement).

10 octobre. Un avion turc, chargé de médicaments et d'aide humanitaire, atterrit à Bagdad. Le lendemain, le quotidien *Türkiye* annonce que BOTAS a ouvert les

vannes du pipeline qui relie la Turquie à l'Irak.

20 octobre. Retrait, *in extremis*, du projet de résolution à la Chambre des Représentants (Etats-Unis), après intervention du président Bill Clinton.

8 novembre. Le Sénat français vote une proposition de loi dont l'article unique dispose que « *La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915* ». Le Sénat a voté le même texte que l'Assemblée nationale (29 mai 1998) mais les auteurs de la proposition de loi n'étant pas les mêmes, celle-ci doit à nouveau être soumise à un vote de l'Assemblée nationale.

15 novembre. Le Parlement européen invite, dans une résolution, la Turquie à reconnaître publiquement le génocide arménien et à établir des relations diplomatiques avec Erevan.

2001

18 janvier. L'Assemblée nationale française adopte la proposition de loi votée le 8 novembre 2000 par le Sénat. Le gouvernement turc réagit violemment, annule divers contrats avec des sociétés françaises et rappelle son ambassadeur à Paris.

19 janvier. Visite de Faruk Logoglu, secrétaire d'Etat turc aux Affaires étrangères, à Bakou. La presse turque estime que Logoglu s'est rendu à Bakou pour convaincre le président Aliiev d'exiger l'exclusion de la France du groupe de Minsk (OSCE) chargé de superviser les accords de paix du Haut-Karabakh. Refus d'Aliiev qui déclare que l'Azerbaïdjan ne saurait être plus royaliste que le Roi. Critiques véhémentes dans la presse turque.

3-5 mars. Impasse à Paris des pourparlers de paix entre les présidents Kotcharian, Aliiev et Chirac. Les présidents arménien et azéri s'étaient déjà rencontrés à Paris à la mi-février, en marge des cérémonies pour l'adhésion de leurs pays au Conseil de l'Europe.

3-6 avril. Poursuite des pourparlers de paix pour le Haut-Karabakh, sous l'égide de l'OSCE, à Key West (Floride).

Mai. Signature d'un contrat entre la Turquie et l'Azerbaïdjan aux termes duquel Ankara s'engage à acheter 2,2 milliards de m³ – 6,6 milliards à terme – de gaz naturel (extrait du gisement de Shah Deniz) à partir de 2004.

23-24 mai. Robert Kotcharian rencontre le président kazakh, Nursultan Nazarbaev, en marge du sommet consacré à la sécurité collective de la CEI à Erevan. Nazarbaev révèle que la délégation kazakhe a bloqué une résolution hostile à l'Arménie présentée par l'Azerbaïdjan au cours du dernier sommet des pays turcophones (avril 2001).

10 juillet. Au cours de la visite d'une délégation azérie menée par le président du Parlement, Murtuz Aleskerov, le vice-Premier ministre turc, Mesut Yilmaz, réitère les propos qu'a tenus le Premier ministre Bülent Ecevit à propos de la régularisation des relations avec l'Arménie. La Turquie exige non seulement la résolution préalable du conflit du Karabakh mais aussi l'ouverture d'un corridor reliant l'Azerbaïdjan à l'enclave azérie

du Nakhitchevan.

Septembre. Ouverture d'une mission arménienne à Istanbul : nomination du représentant permanent de l'Arménie au sein de la Zone de coopération des pays Riverains de la mer Noire.

Réunion de la Commission de réconciliation turco-arménienne à Istanbul.

2002

Mai. Les ministres des affaires étrangères arménien, turc et azérbaidjanais se rencontrent à Reykjavik, en marge d'une conférence de l'OTAN

25 Juin. Les ministres des Affaires étrangères arménien, turc et azérbaidjanais se rencontrent à Istanbul, en marge d'une conférence du BSEC.

Sources principales utilisées : RFE/RL Caucasus Report, RFE/RL Newsletter, GROONG, TransCaucasus: A Chronology (chronologie préparée par Richard Giragosian), *Agos*, Presse quotidienne turque, Lettre de l'UGAB, *Le Monde*.

Chronologie : initiatives non gouvernementales concernant les relations arméno-turques

1996

Septembre. Le président de la Chambre de commerce de la ville turque de Kars à la frontière arménienne demande la réouverture de la frontière. Il annonce la création d'une commission mixte des chambres de commerce de Kars et de Gumri en Arménie.

1997

Mai. Création du Conseil de développement économique turco-arménien (TABDC).

21-25 novembre. Visite d'une délégation d'hommes d'affaires arméniens en Turquie.

1999

Février. Signature d'un accord entre l'Université d'Etat d'Erevan et l'Université technique du Moyen-Orient ; premier échange d'étudiants.

2000

Mai. Signature d'un accord entre les universités d'Ankara et d'Erevan.

27-29 juin. La municipalité de Kars organise une conférence régionale. La délégation officielle de la ville de Gumri est expulsée de Turquie, ce qui suscite de vives critiques dans la presse turque.

2001

20-26 juin. Première table ronde à Bakou entre journalistes turcs, azéris et arméniens.

9 juillet. Le *New York Times* révèle l'existence d'une « Commission de réconciliation turco-arménienne » non gouvernementale.

11 décembre. La Commission de réconciliation met fin à ses activités et fait un constat d'échec.

2002

3-7 mai. Réunion de journalistes arméniens et turcs à Istanbul; cette manifestation est financée par la Fondation Soros et l'Université américaine.

21-23 juin. A Istanbul, rencontre d'un groupe de 28 économistes et hommes d'affaires provenant d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie et de Turquie.

6 août. L'ancien consul de l'Azerbaïdjan, Abbas Abdulla, appelle à l'ouverture de la frontière turco-arménienne.

17-19 août. Nouvelle visite d'hommes d'affaires turcs en Arménie.

Septembre. Le président de la Chambre de commerce et de l'industrie de la ville frontière d'Igdir, Tayyer Oral, est démis de ses fonctions après son récent voyage en Arménie et des prises de position en faveur d'un changement dans la politique d'Ankara vis-à-vis d'Erevan. Le ministre Resat Dogru déclare le 14 septembre qu'« aucune organisation internationale, pas même l'Union européenne, ne peut forcer la Turquie à ouvrir sa frontière avec l'Arménie ».

2003

Janvier. Un groupe composé de Turcs et d'Arméniens de France est fondé à Paris : le FRAT, Forum pour le rapprochement des Arméniens et des Turcs.

Février. La Commission de réconciliation turco-arménienne (TARC) publie les résultats d'une étude commandée par le Centre pour une justice transnationale (basé aux Etats-Unis) ; selon cette étude, le terme « génocide » tel que défini par la Convention sur le génocide, s'applique aux événements de 1915.



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Fondé en 1979 à Bruxelles, le GRIP est un institut de recherche indépendant qui étudie les questions de défense, de sécurité et de désarmement. Par ses travaux, le GRIP veut contribuer à une meilleure compréhension de ces problématiques dans la perspective d'une amélioration de la sécurité internationale en Europe et dans le monde.

Adresse : rue Van Hoorde, 33
B -1030 Bruxelles
TEL: (32.2) 241.84.20
FAX: (32.2) 245.19.33
E.Mail: admi@grip.org
Website: <http://www.grip.org>

(bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 13h et
de 13h30 à 17h)

Directeur : Bernard Adam

Coordination : Bernard Adam,
Luc Mampaey, Caroline Pailhe,
Marc Schmitz

Recherche : Bernard Adam,
Georges Berghezan, Ilhan
Berkol, Claudio Gramizzi, Luc
Mampaey, Félix Nkundabagenzi,
Sophie Nolet, Caroline Pailhe,
Valérie Peclow, Federico
Santopinto, Marc Schmitz,
Michel Wéry, Xavier Zeebroek

Secrétariat et administration :
Edith Grosse, Caroline Pailhe,
Chantal Schamp

Centre de documentation :
Valérie Peclow, Alain
Reisenfeld

Edition, relations publiques :
Denys Detandt, Sabine Fievet,
Sophie Nolet, Marc Schmitz

Informatique : Luc Mampaey

Conseil d'administration :
Bernard Adam (administrateur
délégué), Rik Coolsaet, Laurent
Dumont, Carl Vandoorne, Guy
Vaerman, Michel Wautelet.

LES PUBLICATIONS DU GRIP

Depuis sa fondation, le GRIP est surtout connu par son travail d'édition. Au fil du temps, les publications ont changé, tant au niveau du contenu, de la présentation que de la périodicité. Depuis l'automne 1997, elles se présentent sous trois formes :

1. Les Nouvelles du GRIP

Une lettre d'information trimestrielle de 8 pages : regard sur les grands dossiers du moment, nouvelles insolites, aperçu des activités du centre, etc. Cette lettre est envoyée d'office à tous les **membres du GRIP** en règle de **cotisation** de même qu'aux abonnés aux « Livres du GRIP ».

2. Les Livres du GRIP

Chaque année, le GRIP publie 5 ouvrages en collaboration avec les éditions Complexe, abordant les questions internationales dans les domaines de la géo-stratégie, de la défense et de la sécurité internationale.

Ces 5 ouvrages font partie de l'abonnement aux « Livres du GRIP » ; ils sont également disponibles en librairie et au GRIP.

3. Les Rapports du GRIP

Cette nouvelle collection (format A4, sans périodicité) valorise des travaux de recherche réalisés pour la plupart au GRIP.

Ces rapports sont envoyés d'office à tous ceux qui souscrivent un abonnement de soutien ; ils peuvent aussi être commandés au GRIP.

Tarifs 2003

	Belgique	Autres Europe	Autres Monde
1. Cotisation			
<i>Abonnement aux «Nouvelles du GRIP»</i>	15 euros 605 FB	16 euros 645 FB	18 euros 726 FB
2. Les Livres du GRIP			
<i>Abonnement annuel aux 5 livres¹ et aux «Nouvelles du GRIP»</i>	75 euros 3.025 FB	85 euros 3.428 FB	90 euros 3.630 FB
3. Abonnement complet²			
<i>Abonnement à toutes les publications (Rapports inclus)</i>	125 euros 5.042 FB	140 euros 5.647 FB	150 euros 6.050 FB
4. Abonnement de soutien	250 euros 10.084 FB	250 euros 10.084 FB	250 euros 10.084 FB

1. L'abonnement couvre 5 livres (équivalant à 10 numéros), plus le trimestriel «Les Nouvelles du GRIP».

2. L'abonnement annuel complet inclut la collection des Rapports (non périodiques), avec en moyenne six parutions par année.

Vous souhaitez vous abonner ?

Vous pouvez le faire par téléphone (02/241.84.20), par fax (02/245.19.33), par Email (publications@grip.org) ou en nous envoyant votre demande d'abonnement, accompagnée de votre paiement, au GRIP, rue Van Hoorde 33 B -1030 Bruxelles.

Modes de paiement : **Belgique** (virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement) / **France** (chèque barré; mandat postal international) / **Luxembourg** (soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP, libellé en FL) / **Autres pays** (virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international) / **Autre moyen de paiement** (carte de crédit - VISA, Eurocard, Mastercard - Précisez votre n° de carte et la date d'expiration).

Les Rapports du GRIP

- 1/97 **Ex-Yougoslavie - L'embargo sur les armes et le réarmement actuel**, Georges Berghezan, 32p., 7,44 euros.
- 2/97 **FN Herstal : Quel avenir pour la tradition armurière ?**, Luc Mampaey, 20p., 4,96 euros.
- 3/97 **Burundi : trafics d'armes et aides militaires**, Human Rights Watch, 60p., 11,16 euros.
- 1/98 **L'industrie belge de défense - Adaptation, consolidation et mythe de la reconversion**, Luc Mampaey, 84p., 12,39 euros.
- 2/98 **Kosovo : poudrière des Balkans**, Sevdî Zymberaj et Bernard Adam, 21p., 7,44 euros.
- 3/98 **Concepts et potentiels nucléaires 1999-2000**, André Dumoulin, 35p., 7,44 euros.
- 4/98 **La Belgique et les satellites de renseignement**, André Dumoulin, 23p., 4,96 euros.
- 5/98 **Le programme HAARP : science ou désastre ?**, Luc Mampaey, 84p., 11,16 euros.
- 1/99 **Les armes non létales - Une nouvelle course aux armements**, Luc Mampaey, 40p., 8,68 euros.
- 2/99 **La guerre du Congo-Kinshasa - Analyse du conflit et transferts d'armes vers l'Afrique centrale**, Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 54p., 9,92 euros.
- 3/99 **Post-Cold War Conversion in Europe - Defence Restructuring in the 1990s and the Regional Dimension**, collectif, 104p., 17,35 euros.
- 1/00 **La détention d'armes par les civils - Armes à feu : un enjeu en matière de Santé publique**, Sophie Nolet, 44p., 8,68 euros.
- 2/00 **Marquage et traçage des armes légères**, Ilhan Berkol, 72p., 14,87 euros.
- 3/00 **Bilan de la guerre du Kosovo : Résultat des frappes - Fin du conflit - La reconstruction - La situation en Serbie-Monténégro**, Valérie Peclow et Bernard Adam, 56 p., 9,92 euros.
- 4/00 **National Missile Defense - Le retour de la guerre des étoiles et les enjeux stratégiques**, Aris Roubos et Michel Wautelet, 60p., 9,92 euros.
- 5/00 **L'Union européenne et la prévention des conflits africains**, Félix Nkundabagenzi, 28p., 7,44 euros.
- 6/00 **Groupe Herstal S.A. - L'heure des décisions**, Luc Mampaey, 34p., 7,44 euros.
- 7/00 **La disponibilité des armes légères illicites - Comment combattre cette menace internationale**, Peter Lock, 34p., 7,44 euros.
- 1/01 **Le micro-désarmement - Le désarmement concret en armes légères et ses mesures associées**, Michel Wéry avec la contribution de Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 64p., 13 euros.
- 2/01 **Le réarmement de la Sierra Leone - Un an après l'accord de paix de Lomé**, Eric G. Berman, une étude de Small Arms Survey, 42p., 8,50 euros.
- 3/01 **La disponibilité des armes à feu - Quel impact sur la sécurité et la santé publique?**, collectif, 40p., 8,50 euros.
- 4/01 **La conférence des Nations unies de juillet 2001 sur les armes légères - Analyse du processus et de ses résultats**, Ilhan Berkol, 58p., 11 euros.
- 5/01 **L'ONU face au terrorisme**, Sandrine Santo, 38p., 8,50 euros.
- 1/02 **La Chine et la nouvelle Asie centrale - De l'indépendance des républiques centrasiatiques à l'après-11 septembre**, Thierry Kellner, 40p., 8,50 euros.
- 2/02 **L'Union européenne et la prévention des conflits - Concepts et instruments d'un nouvel acteur**, Félix Nkundabagenzi, Caroline Pailhe et Valérie Peclow, 72p., 13 euros.
- 3/02 **L'Inde et le Pakistan - Forces militaires et nucléaires en présence**, Françoise Donnay, 40 p., 8,50 euros.